

# ANNEXE 2

## Listes des modifications par commune

# 9<sup>ème</sup> modification du PLU - Liste des modifications

## Bordeaux Métropole

*Les listes des modifications sont répertoriées par orientation du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables). Elles sont numérotées selon leur ordre d'apparition dans le rapport de présentation auquel il est possible de se rapporter pour des éléments complémentaires.*

*Le numéro est constitué des 3 chiffres du numéro du chapitre du rapport de présentation, \_d'un numéro d'ordre (\* pour les chapitres à 2 chiffres un 0 a été rajouté à la fin ex : 45 devient 450).*

### 5 – Concevoir un habitat de qualité dans une agglomération en croissance

---

#### 5.1.2 Evolution de la règle des STL (secteurs de taille de logements)

- Réduction du seuil d'application à 5 logements
- Précision des catégories de programmes exonérés
- Part de logements T3 ou T4 demandée par commune concernée

### 6 – Calages administratifs ou techniques

---

#### 6.1 Modification du libellé de certains emplacements réservés de voirie pour les rendre plus précis

**6.2\_1** Création d'un nouvel intitulé Ah2 et son règlement associé, sans toucher à la règle de constructibilité

**6.2\_2** Remplacement sur les documents graphiques du règlement des STECAL de catégorie Nh2 qui étaient localisés dans les zones A (Ab ou Ag) par des STECAL de catégorie Ah2.

# 9<sup>ème</sup> modification du PLU - Liste des modifications

## Ambarès-et-Lagrave

Les listes des modifications par commune sont répertoriées par orientation du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables). Elles sont numérotées selon leur ordre d'apparition dans le rapport de présentation auquel il est possible de se reporter pour des éléments complémentaires.

Le numéro est constitué des lettres de la commune, \_des 3 chiffres du numéro du chapitre du rapport de présentation, \_d'un numéro d'ordre (\* pour les chapitres à 2 chiffres un 0 a été rajouté à la fin ex : 45 devient 450).

Les modifications relatives aux règlements écrits sont répertoriées dans un document spécifique.

### 1 – Agir sur la qualité urbaine, en s'appuyant sur le patrimoine et les identités locales

---

- AMBA\_121\_1 : Secteur Gaudin  
Suppression du périmètre d'attente et intégration de nouvelles prescriptions réglementaires morphologiques (zonage UM20) et programmatiques (création d'une SMS à 30% de logement locatif social)
- AMBA\_121\_2 : Secteur Lamarque  
Suppression du périmètre d'attente et intégration de nouvelles prescriptions réglementaires morphologiques (zonage UM20), programmatiques (création d'une SMS à 30% de logement locatif social) et paysagères (inscription d'EBC et de PAR)
- AMBA\_121\_3 : Secteur Tillac  
Suppression du périmètre d'attente et intégration de nouvelles prescriptions réglementaires morphologiques (zonage UM20), programmatiques (création d'une SMS à 30% de logement locatif social) et paysagères (inscription d'EBC)
- AMBA\_123\_1 : Secteur Gobole  
Réduction de la zone AU6 et ajustement de la SMS 014 sur ce périmètre
- AMBA\_134\_1 : Avenue Pierre Barre  
Création d'un ER pour équipements sportifs (MOA ville)
- AMBA\_173\_1 : Rue de Sabarèges  
Ajustement des limites entre les zonages UP6 et UM 20
- AMBA\_173\_2 : Rue Victor Hugo  
Modification du zonage UM9 en UM17, rue Victor Hugo
- AMBA\_174\_1 : Évolution de la règle en bande B dans les règlements UP4 et UP5
- AMBA\_176\_1 : Modification sur l'ensemble de la commune du zonage UM19 en UM20

## 2 – Respecter et consolider l’armature naturelle de la Métropole, tout en anticipant les risques et préservant les ressources

---

- AMBA\_220\_1 : Rue St Denis  
Création d’une zone Ag correspondant au siège d’une exploitation agricole
- AMBA\_230\_1 : Évolution des ER pour l’aménagement du Guâ et de son bras mort ainsi que pour la valorisation de ses abords

## 3 – Mieux intégrer la question de l’activité économique dans la construction de la ville

---

- AMBA\_321\_1 : Secteur L’œil du Pas  
Ajustement des limites entre les zonages US4 et US2

## 4– Poursuivre le développement d’une offre de déplacements en cohérence avec l’ambition métropolitaine

---

- AMBA\_421\_1 : Rue Faulat  
Suppression de l’Erv P 196 « Elargissement de la rue E.Faulat entre la rue des jardins du Prieuré et l’ Av.de la Libération »
- AMBA\_421\_2 : Rue de Bassens  
Suppression de l’Erv S 17 « Elargissement de la rue de BASSENS entre la rue de la Mouline et l’avenue de l’Europe »
- AMBA\_421\_3 : Secteur des Jaugues  
Suppression de l’Erv T2054 « Création d’une voie nouvelle de l’ave des Etangs au chemin des jaugues »
- AMBA\_422\_1 : Rue Roger Espagnet, entre l’avenue de Garonne et la R.D. 113  
Modification de l’ER P180 « Elargissement de la rue Roger Espagnet entre l’avenue de Garonne et la R.D. 113 »
- AMBA\_422\_2 : Chemin des Jaugues entre la rue G. Clémenceau et le passage à niveau  
Modification de l’ER S14 « Elargissement du chemin des Jaugues entre la rue G. Clémenceau et le passage à niveau »
- AMBA\_422\_3 : Avenue Victor Hugo avec le giratoire sur la R.D. 113  
Modification de l’ER S12 « Elargissement de l’avenue Victor Hugo avec le giratoire sur la R.D. 113 »
- AMBA\_422\_4 : Rue du Pdt. Coty entre l’avenue de la Liberté et la rue Pasteur  
Modification de l’ER T49 « Elargissement de la rue du Pdt. Coty entre l’avenue de la Liberté et la rue Pasteur »
- AMBA\_423\_1 : Chemin des Places en impasse  
Création de l’ER T2280 « Elargissement du chemin des Places en impasse, avec aménagement d’une aire de retournement à l’extrémité de la voie »
- AMBA\_450\_1 : Place de la République et le secteur A de la ZAC  
Création de la SL V157 « Création à terme d’une jonction douce entre la place de la République et le secteur A de la ZAC »

## 5 – Concevoir un habitat de qualité dans une agglomération en croissance

---

AMBA\_551\_1 : LGV  
Suppression des ERS 1.01 e, h, i, j « Emprises de la ligne à grande vitesse Sud Europe Atlantique, de ses aménagements connexes et du réaménagement des lignes classiques PARIS- BORDEAUX et NANTES-BORDEAUX »

## 6 - Calages administratifs ou techniques

---

AMBA\_620\_1 : Changement de numéro de l'ERS 4.01 « Parc bassin et aménagement paysager » en 2.94 « Parc bassin et aménagement paysager »

# 9<sup>ème</sup> modification du PLU - Liste des modifications

## Ambès

*Les listes des modifications par commune sont répertoriées par orientation du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables). Elles sont numérotées selon leur ordre d'apparition dans le rapport de présentation auquel il est possible de se rapporter pour des éléments complémentaires.*

*Le numéro est constitué des lettres de la commune, \_des 3 chiffres du numéro du chapitre du rapport de présentation, \_d'un numéro d'ordre (\* pour les chapitres à 2 chiffres un 0 a été rajouté à la fin ex : 45 devient 450).*

*Les modifications relatives aux règlements écrits sont répertoriées dans un document spécifique.*

Aucune modification

# 9<sup>ème</sup> modification du PLU - Liste des modifications

## Artigues-près-Bordeaux

Les listes des modifications par commune sont répertoriées par orientation du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables). Elles sont numérotées selon leur ordre d'apparition dans le rapport de présentation auquel il est possible de se rapporter pour des éléments complémentaires.

Le numéro est constitué des lettres de la commune, \_des 3 chiffres du numéro du chapitre du rapport de présentation, \_d'un numéro d'ordre (\* pour les chapitres à 2 chiffres un 0 a été rajouté à la fin ex : 45 devient 450).

Les modifications relatives aux règlements écrits sont répertoriées dans un document spécifique.

### 1 - Agir sur la qualité urbaine, en s'appuyant sur le patrimoine et les identités locales

---

- ARTI\_153\_1 : Rue des Rossignols / boulevard des Oiseaux  
Création d'une protection P3326 pour des espaces verts de lotissement-
- ARTI\_174\_1 : Rues Aimée Césaire et JB Charcot  
Changement de zonage de UM17 à UM16

### 2 - Respecter et consolider l'armature naturelle de la Métropole, tout en anticipant les risques et préservant les ressources

---

- ARTI\_212\_1 : Entre l'allée Condorcet et la rue du Bois Léger  
Création d'une protection paysagère C3079
- ARTI\_230\_1 : Ruisseau le Fontaudin  
Modification de l'emprise de l'Ers 2.08g « Aménagement du ruisseau le Fontaudin »
- ARTI\_230\_2 : Moulin d'Antoune  
Suppression de l'ERs 2.05 « Ruisseau le Desclaux »

### 3 – Mieux intégrer la question de l'activité économique dans la construction de la ville

---

- ARTI\_321\_1 : Secteur de la Blancherie  
Modification du zonage de US1 en US8

### 4– Poursuivre le développement d'une offre de déplacements en cohérence avec l'ambition métropolitaine

---

- ARTI\_421\_1 : Boulevard Feydeau  
Suppression Erv P 124 « Boulevard Feydeau - Elargissement du Bd.Feydeau entre la Rocade et la commune de Tresses »
- ARTI\_421\_2 : Avenue de l'Eglise  
Suppression Erv P125 « Avenue de l'Eglise - Elargissement de L'Av.de l'Eglise Romane entre l'av. de la Prairie et le Bd. Feydeau »

- ARTI\_421\_3 :** RN89  
Suppression Erv P13 « Elargissement RN 89 »
- ARTI\_421\_4 :** Allée du bois léger  
Suppression Erv T774 « Allée du bois léger - de la rue du Bois Léger, en impasse avec création d'une aire à virer. »
- ARTI\_422\_1 :** Avenue Desclaux  
Modification de l'ER S188 « Elargissement de l'av. Desclaux entre le ruisseau et la place Despujol. »
- ARTI\_422\_2 :** Avenue de la Moune  
Modification de l'ER S191 « Elargissement de l'av.de la Moune entre la place A.Despujol et l'av. du Périgord »
- ARTI\_422\_3 :** Avenue de la Prairie  
Modification de l'ER T756 « Elargissement de l'avenue de la Prairie »
- ARTI\_422\_4 :** Entre la rue de la Courege et l'avenue du Pinsan.  
Modification de l'ER T772 « Création accès piétons deux-roues entre la rue de la Courege et l'avenue du Pinsan. »
- ARTI\_422\_5 :** Rue de Pouqueyras entre les avenues du Pinsan et de la Moune.  
Modification de l'ER T777 « Elargissement de la rue de Pouqueyras entre les avenues du Pinsan et de la Moune »
- ARTI\_422\_6 :** Boulevard des oiseaux jusqu'à la parcelle AZ107.  
Modification de l'ER T746 « Prolongement du boulevard des oiseaux jusqu'à la parcelle AZ107 »
- ARTI\_422\_7 :** Avenue du Mirail entre l'avenue du Périgord et la Place Albert Despujols.  
Modification de l'ER T759 « Elargissement de l'avenue du Mirail entre l'avenue du Périgord et la Place Albert Despujols. »
- ARTI\_422\_8 :** Rue des Papillons réalisée depuis l'avenue du Peyrou. Modification de l'ER T769 « Rue des Papillons réalisée depuis l'avenue du Peyrou. »
- ARTI\_450\_1 :** Rue du Peyrou  
Création de l'ER S472 « Elargissement de la rue du Peyrou »

Changement de Maitrise d'ouvrage (initialement le Département) au profit de Bordeaux Metropole :

- P128 Elargissement de l'Av.des Tabernottes entre Echangeur RN89 et l'av du Périgord
- P 129 Elargissement de l'Av.de Fondraude entre l'av du Périgord et le ruisseau le Moulinat

Changement de Maitrise d'ouvrage (initialement la commune) au profit de Bordeaux Metropole :

- T2085 création d'une voie verte (2 roues - piétons) entre la rue des Tourterelles et l'avenue de L'église Romane
- T2086 création d'une voie verte (2 roues - piétons) liaison opération immobilière av du peyrou et avenue de Techenev



# 9<sup>ème</sup> modification du PLU - Liste des modifications

## Bassens

Les listes des modifications par commune sont répertoriées par orientation du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables). Elles sont numérotées selon leur ordre d'apparition dans le rapport de présentation auquel il est possible de se reporter pour des éléments complémentaires.

Le numéro est constitué des lettres de la commune, \_des 3 chiffres du numéro du chapitre du rapport de présentation, \_d'un numéro d'ordre (\* pour les chapitres à 2 chiffres un 0 a été rajouté à la fin ex : 45 devient 450).

Les modifications relatives aux règlements écrits sont répertoriées dans un document spécifique.

### 1 – Agir sur la qualité urbaine, en s'appuyant sur le patrimoine et les identités locales

---

**BASS\_123\_1 :** Rue Jean-Jacques Rousseau  
Modification du zonage AU3 en AU20 et inscription de la SMS 543

**BASS\_131\_1 :** Suppression de l'Ers 4.05b « Parc public des côteaux »

### 3 – Mieux intégrer la question de l'activité économique dans la construction de la ville

---

**BASS\_322\_1 :** Secteur Jean-Prévôt  
Modification des secteurs au sein du règlement UP 56

### 4– Poursuivre le développement d'une offre de déplacements en cohérence avec l'ambition métropolitaine

---

**BASS\_421\_1 :** Suppression de l'Erv S 59 « Création d'une voie nouvelle entre la rue JJ Rousseau et la rue Racine »

**BASS\_421\_2 :** Suppression de l'Erv T 1449 « Création d'un carrefour giratoire rues Racine /Maréchal Foch et SM. Valdeiglesias »

**BASS\_421\_3 :** Suppression de l'Erv T 1944 « Elargissement de la rue Léon Blum »

**BASS\_421\_4 :** Suppression de l'Erv T 2014 « Elargissement de la rue Maurice Toutaud entre l'avenue Raoul Bourdieu et le n° 33 de la rue Maurice Toutaud. »

**BASS\_421\_5 :** Suppression de l'Erv T 436 « Aménagement d'une voie verte rue Toulouse Lautrec entre la rue du 19 Mars 1962 et la rue du maréchal Galliéni »

**BASS\_421\_6 :** Suppression de l'ER T 1673 « Elargissement de la rue du Pt Coty de la rue Chataubriand à la rue Lafontaine »

**BASS\_421\_7 :** Suppression de l'ER T1679 « Création d'une voie de désenclavement depuis la rue du Moura »

**BASS\_422\_1 :** Modification de l'ER P253 « Elargissement des av R.Bourdieu et des Griffons entre Av F.Constant et rue du Président Allendé »

- BASS\_422\_2 :** Modification de l'ER T208 « Elargissement de la rue Ch.Peguy entre la rue Georges Clémenceau et la rue J.J.Rousseau »
- BASS\_423\_1 :** Création de l'ER T2301 « Elargissement de la rue Fleurette »

# 9<sup>ème</sup> modification du PLU - Liste des modifications

## Bègles

Les listes des modifications par commune sont répertoriées par orientation du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables). Elles sont numérotées selon leur ordre d'apparition dans le rapport de présentation auquel il est possible de se rapporter pour des éléments complémentaires.

Le numéro est constitué des lettres de la commune, \_des 3 chiffres du numéro du chapitre du rapport de présentation, \_d'un numéro d'ordre (\* pour les chapitres à 2 chiffres un 0 a été rajouté à la fin ex : 45 devient 450).

Les modifications relatives aux règlements écrits sont répertoriées dans un document spécifique.

### 1 – Agir sur la qualité urbaine, en s'appuyant sur le patrimoine et les identités locales

---

BEGL_134_1 :	Secteur OIN Inscription d'une servitude de localisation IG.37 pour une chaufferie d'appoint et de secours du réseau de chaleur urbain
BEGL_141_1 :	Secteur nord/ouest Suppression du périmètre d'attente
BEGL_142_1 :	Route de Toulouse Modification du règlement UP52
BEGL_145_1 :	Terres Neuves Modification de la hauteur à l'est de la rue Capelle
BEGL_151_1 :	Rue Honoré Balzac Protection d'un pin parasol, 13 rue Honoré Balzac
BEGL_161_1 :	Ville de pierre Extension du zonage UP37 au sud des boulevards
BEGL_163_1 :	Route de Toulouse Inscriptions de protections patrimoniales le long de la route de Toulouse : B3353, B3354, B3355, B3356, B3357, B3358, B3359, B3360, B3361, B3362, E1087, E1088, E1089, E1090, E1091, E1092, E2172
BEGL_164_1 :	Impasse des Camps Protection d'un cœur d'îlot impasse des Camps / rue Anatole France P3190, E2173
BEGL_172_1 :	Secteur de la mairie Zonage UM6 face à la mairie : suppression de l'étiquette Hf9 au plan de zonage
BEGL_172_2 :	Route de Toulouse, Ajustement des limites de zonage entre UM14 et UM 16

- B EGL\_172\_3 :** Avenue Jeanne d'Arc / secteur Montmousseau  
Adaptation des limites de zonages UM16 et UM13 de part et d'autre de l'avenue Jeanne d'Arc et ajustement de la hauteur sur le secteur Montmousseau
- B EGL\_177\_1 :** Secteurs du tramway  
Suppression de la référence à l'attique au plan de zonage le long du tramway

### **3 – Mieux intégrer la question de l'activité économique dans la construction de la ville**

---

- B EGL\_341\_1 :** Secteur Gambetta  
Réductions du linéaire commercial LC101

### **4– Poursuivre le développement d'une offre de déplacements en cohérence avec l'ambition métropolitaine**

---

- B EGL\_421\_2 :** Rue Quatre Castéra  
Suppression de l'ERv T 913 « Elargissement de la rue des Quatre Castéra entre le Quai du Pdt Wilson et l'Allée de Franck »
- B EGL\_421\_3 :** Rues Lénine / Buisson / Labro / Thomas  
Suppression de l'ERv T 1463 « Création d'un giratoire rue Lenine / Ferdinand Buisson / Alexis Labro / Albert Thomas »
- B EGL\_421\_4 :** Rue Calixte Camelle  
Suppression de l'ERv T 1642 « Création d'une voie nouvelle dans le prolongement de la rue Calixte Camelle entre la rue du Mal. Leclerc jusqu'à la rue des 4 Castéra »
- B EGL\_421\_5 :** Rue Louis Eloi  
Suppression de l'ERv T 1663 « Elargissement de la rue Louis Eloi »
- B EGL\_421\_6 :** Rue Yvonne et Robert Noutary  
Suppression de l'ERv T 900 « Elargissement de la rue Yvonne et Robert Noutary entre la rue M.Sambat et l'av.de Mal Leclerc »
- B EGL\_421\_7 :** Rue Laudinat  
Suppression de l'ERv T 908 « Elargissement de la rue Laudinat entre la rue Marcel Sembat et la rue Georges Clemenceau »
- B EGL\_422\_1 :** Rue des Frères Moga  
Modification de l'ER T1683 « Elargissement de la rue des Frères Moga pour la création d'un TCSP »
- B EGL\_423\_1 :** Avenue Mirieu de Labarre  
Création de l'ER P581, « création d'un giratoire avenue Mirieu de Labarre »

- B EGL\_423\_2 :** Route de Toulouse / Rue Frédéric Sévène  
Création de l'ER P561 « Création d'un giratoire sur le carrefour route de Toulouse / rue Frédéric Sévène »
- B EGL\_443\_1 :** Route de Toulouse  
Inscription d'une servitude de localisation IG137 « Stationnement route de Toulouse »
- B EGL\_444\_1 :** Modification des indices de stationnement sur le zonage UP37
- B EGL\_444\_2 :** Modification des indices de stationnement sur certains zonages
- B EGL\_450\_1 :** Rue Maréchal Lyautey et la rue Charles Paris  
Création de l'ER T2321 « Création d'un cheminement doux entre la rue Maréchal Lyautey et la rue Charles Paris »

## 5 – Concevoir un habitat de qualité dans une agglomération en croissance

---

- B EGL\_511\_1 :** Route de Toulouse  
Suppression de la SMS 040

# 9<sup>ème</sup> modification du PLU - Liste des modifications

## Blanquefort

Les listes des modifications par commune sont répertoriées par orientation du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables). Elles sont numérotées selon leur ordre d'apparition dans le rapport de présentation auquel il est possible de se reporter pour des éléments complémentaires.

Le numéro est constitué des lettres de la commune, \_des 3 chiffres du numéro du chapitre du rapport de présentation, \_d'un numéro d'ordre (\* pour les chapitres à 2 chiffres un 0 a été rajouté à la fin ex : 45 devient 450).

Les modifications relatives aux règlements écrits sont répertoriées dans un document spécifique.

### 1 – Agir sur la qualité urbaine, en s'appuyant sur le patrimoine et les identités locales

---

BLAN_131_1 :	Rue de la Landille Suppression de l'ERs 8.03 « Extension du cimetière"
BLAN_133_1 :	Rue de la Rivière, école du bourg de Caychac Modification de zonage de US1 en US2
BLAN_136_1 :	Rue de la forteresse Modification de zonage de US4 en UM12 avec HT au plan de zonage
BLAN_136_2 :	Rue de Fleurenne Ajustement de la limite entre les zonages US3 et UM9
BLAN_152_1 :	Avenue du 11 novembre Création d'un EBC
BLAN_152_2 :	Avenue du Général de Gaulle Modification d'EBC au clos de Caychac
BLAN_152_3 :	Rue Ransinangue Création d'un EBC
BLAN_152_4 :	Rue de la Rivière Création d'un EBC
BLAN_155_1 :	Rue A Deris Modification de la destination de l'ERs 1.12 de "déplacement" en "espace vert" renommé ERs 4.123
BLAN_163_1 :	Cœur historique Inscription d'une protection patrimoniale E1093 de type « ensemble bâti et paysager » et suppression de la protection E2076.
BLAN_165_1 :	Avenue du 8 mai Protection d'une villa (B3372)

BLAN_165_2 :	Avenue du Port du Roy Protection d'une maison (B3373)
BLAN_165_3 :	Rue du Maréchal Leclerc Protection d'une maison bourgeoise (B2256)
BLAN_175_1 :	Zonages UM16 : suppression de la constructibilité par bandes d'accès
BLAN_177_1 :	Rue Nicolas Boileau Suppression de la règle de recul RM50
BLAN_177_2 :	Rue Frédéric Chopin Modification de zonage de UM8 en UM16 Correction matérielle : suppression de HT9 sous l'étiquette du zonage UM16
BLAN_177_3 :	Av. du Onze novembre Modification de hauteur de l'UM13 de HT12 en HT9

### 3 – Mieux intégrer la question de l'activité économique dans la construction de la ville

---

BLAN_341_1 :	Ajustement du linéaire commercial LC70.4
BLAN_341_2 :	Ajustement de certains LC au centre-ville

### 4– Poursuivre le développement d'une offre de déplacements en cohérence avec l'ambition métropolitaine

---

BLAN_421_1 :	Rue de la Gabarreyre / rue des Sables/av. de L'Europe Suppression de la SLv21 « Création à terme d'une liaison en mode partagé entre la rue de la Gabarreyre, rue des Sables et l'avenue de l'Europe au lieu-dit Gilamon »
BLAN_421_2 :	Rue des Messanges Suppression de la SLv24 « Création d'un maillage en mode partagé dans le prolongement de la rue Andrian jusqu'à la rue des Pinsons »
BLAN_421_3 :	Site Castel Suppression de l'ERv P54 « Création d'une voie nouvelle (déviation Caychac) entre l'avenue du Général de Gaulle RD 2 et la rue Descartes »
BLAN_421_4 :	Rue de Bechon/Av. du Général de Gaulle Suppression de la SLv20 «Création à terme d'une liaison en mode doux entre la rue du Bechon et l'avenue du Général de Gaulle »
BLAN_422_1 :	Modification de l'ER T165 « Elargissement du boulevard Alcide Lançon entre la rue Jules Ferry et la rue du Souley »
BLAN_422_2 :	Modification de l'ER T1706 « Elargissement de la rue Thiers entre la rue Tastet Girard et la rue L. Carme »
BLAN_422_3 :	Modification de l'ER P48 « Elargissement de la route de Pauillac RD2 »

- BLAN\_422\_4 :** Modification de l'ER P58 « Elargissement de l'avenue du 11 novembre et de la rue de Bordeaux »
- BLAN\_422\_5 :** Modification de l'ER P72 « Elargissement de l'Avenue du Général.de Gaulle entre la rue de St.Haon et la rue de la Forteresse »
- BLAN\_422\_6 :** Modification de l'ER P197 « Elargissement de l'Av.de Bel Air entre la rte.de Pauillac et la commune de Parempuyre »
- BLAN\_423\_1 :** Création d'une SLv177 « Création à terme d'un maillage viaire entre l'avenue du 11 Novembre et la rue Saint Exupéry. »
- BLAN\_423\_2 :** Création de l'ER T2160 « Elargissement de la rue Voltaire depuis la rue de Belair »
- Bordeaux/Blanquefort** Changement de maîtrise d'ouvrage de département à Bordeaux Métropole de l'ER P77 « Elargissement de l'avenue de Labarde RD209 entre l'avenue du Port du Roy et l'avenue de La Jallère. »

## 5 – Concevoir un habitat de qualité dans une agglomération en croissance

---

- BLAN\_511\_1 :** Suppression de la SMS 318 : Andrian sud
- BLAN\_511\_2 :** Rue Lamartine  
Suppression de la SMS 310
- BLAN\_511\_3 :** Rue Al. Lambert  
Modification des pourcentages de la SMS 312
- BLAN\_511\_4 :** Rue de la Forteresse  
Création de la SMS 422
- BLAN\_511\_5 :** Rue Edmond Blanc  
Création de la SMS 380
- BLAN\_511\_6 :** Rue Tujean  
Création de la SMS 420
- BLAN\_511\_7 :** Rue Pasteur  
Création de la SMS 421
- BLAN\_541\_1 :** Chemin des Palus  
Modification règlementaire du zonage UP77



# 9<sup>ème</sup> modification du PLU - Liste des modifications

## Bordeaux

Les listes des modifications par commune sont répertoriées par orientation du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables). Elles sont numérotées selon leur ordre d'apparition dans le rapport de présentation auquel il est possible de se rapporter pour des éléments complémentaires.

Le numéro est constitué des lettres de la commune, \_des 3 chiffres du numéro du chapitre du rapport de présentation, \_d'un numéro d'ordre (\* pour les chapitres à 2 chiffres un 0 a été rajouté à la fin ex : 45 devient 450).

Les modifications relatives aux règlements écrits sont répertoriées dans un document spécifique.

### 1 – Agir sur la qualité urbaine, en s'appuyant sur le patrimoine et les identités locales

---

BORD_131_1 :	Bordeaux Nord Suppression de l'ERS 3.04 « Réhabilitation de la décharge »
BORD_133_1 :	Rue du Commandant Cousteau Réduction de la servitude de localisation SL IG07 « Aire d'accueil pour les gens du voyage »
BORD_133_2 :	Rue Héron Réduction de l'emplacement réservé ERS 6.11 « Extension groupe scolaire Alphonse Dupeux »
BORD_134_1 :	Rue Lombard Inscription d'une servitude de location d'intérêt général IG.57 à destination d'un équipement culturel (La boîte à jouer)
BORD_134_2 :	Rue Joséphine Inscription d'une servitude de location d'intérêt général IG.58 à destination d'un équipement culturel (Glob Théâtre)
BORD_141_1 :	OIN Belcier Agrandissement de la zone UP27 avec la suppression de la SMS 093 avec 50% de logement locatif social, du SDS et des hauteurs maximales au plan de zonage, ajustement du règlement écrit UP27
BORD_141_2 :	OIN rive droite Ajustements des règles dans le règlement UP19, modification de l'ERS 4.78b « Réalisation du parc Eiffel – partie sud », suppression de l'ERS 2.90 « Station de pompage Thiers » et suppression du périmètre d'attente
BORD_143_1 :	Bassins à flots Ajustements du règlement UP12, modification de l'ER S403 « Rue Michel Slitinsky », inscription d'une servitude de localisation V.196 « création à terme d'un prolongement de la sente des Gabarres entre la rue de la faïencerie et la rue Bourbon » et ajustement du zonage UP1

<b>BORD_143_2 :</b>	Brazza Ajustements du règlement UP66 et de l'OAP/CRP BOR_BRA, suppression de l'emplacement réservé ERS 3.06 « Centre de recyclage supprimé », inscription d'un emplacement réservé ERS 6.27 « Equipement scolaire », modification de l'ER 8.39 « Place » (chaufferie supprimée), suppression de la servitude de localisation V.36 « Débouché du pont Jacques Chaban Delmas »
<b>BORD_145_1 :</b>	Grand-Parc Ajustement du règlement UP 14
<b>BORD_146_1 :</b>	La Jallère Inscription de zones humides au plan de zonage, agrandissement de la protection relative à l'environnement C1018 et renforcement des prescriptions, réduction de l'emplacement réservé ERv S350 « Création d'une voie nouvelle dans le prolongement de la rue de Tourville »
<b>BORD_151_1 :</b>	Cours de la Somme Protection d'un magnolia 216 cours de la Somme
<b>BORD_161_1 :</b>	Chartrons Ajustements ponctuels des plans VDP
<b>BORD_161_2 :</b>	La Bastide Ajustement ponctuel des plans VDP
<b>BORD_161_3 :</b>	Bacalan Ajustement ponctuel des plans VDP
<b>BORD_161_4 :</b>	Caudéran Ajustement ponctuel des plans VDP
<b>BORD_161_5 :</b>	Saint Genès et Nansouty Ajustements ponctuels des plans VDP
<b>BORD_161_6 :</b>	Saint-Bruno / Judaïque Extension du zonage UP1 au quartier de Saint-Bruno Judaïque
<b>BORD_161_7 :</b>	La Croix Blanche Extension du zonage UP1 au quartier de la Croix Blanche
<b>BORD_161_8 :</b>	Saint-Ferdinand Extension du zonage UP1 au quartier de Saint-Ferdinand
<b>BORD_161_9 :</b>	Lerme Extension du zonage UP1 au quartier de Lerme
<b>BORD_161_10 :</b>	Saint-Seurin Extension du zonage UP1 au quartier de Saint-Seurin

BORD_161_11 :	Gambetta Extension du zonage UP1 au quartier de Gambetta
BORD_161_12 :	Palais Gallien Extension du zonage UP1 au quartier de Palais Gallien
BORD_161_13 :	Boulevard de Caudéran Extension du zonage UP1 au quartier du Boulevard de Caudéran
BORD_161_14 :	L'Archevêché Extension du zonage UP1 au quartier de l'Archevêché
BORD_161_15 :	Tauzin Extension du zonage UP1 au quartier de Tauzin
BORD_161_16 :	Saint Augustin Extension du zonage UP1 au quartier de Saint Augustin
BORD_161_17 :	Lescure Extension du zonage UP1 au quartier de Lescure
BORD_161_18 :	Ilot Laroche Création d'un zonage UP2
BORD_161_19 :	Ilot Thiac Création d'un zonage UP2
BORD_161_20 :	Ville de Pierre Modification des règlements UP1 et UP2
BORD_164_1 :	Caudéran Protection de trois maisons bourgeoises et leurs parcs E2174, E2175, E2176
BORD_177_1 :	Mériadeck Ajustement des limites du secteur C dans le règlement UP15

### 3 – Mieux intégrer la question de l'activité économique dans la construction de la ville

---

BORD_321_1 :	Secteur Bouthier Changement de zonage de UM13 en US3
--------------	---

#### 4– Poursuivre le développement d'une offre de déplacements en cohérence avec l'ambition métropolitaine

---

- BORD\_421\_1 :** Boulevard Gautier / place Raba Léon Suppression de l'ERv P 360 « Création d'une voie nouvelle entre le bd A.Gautier et la place Amélie Raba Léon »
- BORD\_421\_2 :** Rue Tauzin  
Suppression de l'ERv P 407 « Elargissement de la rue de Tauzin »
- BORD\_421\_3 :** Rue Dauphine  
Suppression de l'ERv S 174 « Elargissement de la rue Dauphine entre la place F.Ozanam et la rue Carruade »
- BORD\_421\_4 :** Rue Emile Dreux  
Suppression de l'ERv T 1358 « Elargissement de la rue Emile Dreux entre la rue Godard et la rue Renault »
- BORD\_421\_5 :** Passage Marcel  
Suppression de l'ERv T 1974 « Elargissement du passage Marcel »
- BORD\_421\_6 :** Rue Lamolinerie  
Suppression de l'ERv T 611 « Elargissement de la rue Lamolinerie entre la rue Coiffard et l'avenue de Strasbourg »
- BORD\_422\_1 :** Avenue d'Eysines  
Modification de l'ER S146 « Elargissement av. d'Eysines entre l'av. G. Clémenceau et la rue du Vélodrome »
- BORD\_422\_2 :** Rue Stéhélin  
Modification de l'ER S155 « Elargissement de la rue Stéhélin entre la commune de Mérignac et la place de la Croix de Lestonnat »
- BORD\_422\_3 :** Rue Cérey  
Modification de l'ER S156 « Elargissement de la rue Cérey entre l'avenue du Maréchal. De Tassigny et la place de la croix de Lestonnat »
- BORD\_422\_4 :** Rue Pasteur  
Modification de l'ER S164 « Elargissement de la rue Pasteur entre la rue Morton et l'allée Mistral »
- BORD\_422\_5 :** Avenue Louis Barthou  
Modification de l'ER S322 « Elargissement avenue Louis Barthou entre la rue de l'Eglise et la rue Dauphine »
- BORD\_422\_6 :** Rue Jude  
Modification de l'ER T562 « Elargissement de la rue Jude entre la commune d'Eysines et l'av. du Mal de Lattre de Tassigny »

- BORD\_422\_7 :** Rue du 8ème régiment d'infanterie  
Modification de l'ER T582 « Elargissement de la rue du 8ème régiment d'infanterie de la rue Périnot jusqu'au n°6 de la rue du 8ème régiment d'infanterie »
- BORD\_422\_8 :** Rue Coiffard  
Modification de l'ER T610 « Elargissement de la rue Coiffard entre l'avenue d'Eysines et la rue Lamolinerie »
- BORD\_422\_9 :** Allée Lamartine  
Modification de l'ER T621 « Elargissement de l'allée Lamartine entre la rue Monneron et la rue Pasteur »
- BORD\_422\_10 :** Rue Monneron  
Modification de l'ER T622 « Elargissement de la rue Monneron entre l'avenue Alsace Lorraine et la rue Pasteur »
- BORD\_422\_11 :** Rue Claude Bernard  
Modification de l'ER T1189 « Elargissement partiel de la rue Claude Bernard entre la rue Gambetta et la parcelle VD180 inclus »
- BORD\_422\_12 :** Rue Erik Satie  
Modification de l'ER T1890 « Rue Erik Satie »
- BORD\_423\_1 :** Rue Chanoine Vidal  
Création de l'ER T2140 « Elargissement de la Rue Chanoine Vidal »
- BORD\_423\_2 :** Rue Rabot  
Création de l'ER T2141 « Elargissement de la rue Rabot entre la rue de Capeyron et l'allée des Pasteurines »
- BORD\_423\_3 :** Passage Grenier  
Création de l'ER T2142 « Création d'un emplacement réservé de voirie pour l'aménagement et la régularisation du passage Grenier »

## 5 – Concevoir un habitat de qualité dans une agglomération en croissance

---

- BORD\_511\_1 :** Rue Depe  
Suppression de la SMS 072 avec 50% de logement locatif social

# 9<sup>ème</sup> modification du PLU - Liste des modifications

## Bouliac

Les listes des modifications par commune sont répertoriées par orientation du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables). Elles sont numérotées selon leur ordre d'apparition dans le rapport de présentation auquel il est possible de se reporter pour des éléments complémentaires.

Le numéro est constitué des lettres de la commune, \_des 3 chiffres du numéro du chapitre du rapport de présentation, \_d'un numéro d'ordre (\* pour les chapitres à 2 chiffres un 0 a été rajouté à la fin ex : 45 devient 450).

Les modifications relatives aux règlements écrits sont répertoriées dans un document spécifique.

### 4- Poursuivre le développement d'une offre de déplacements en cohérence avec l'ambition métropolitaine

---

BOUL_422_1	Avenue de la Belle Etoile Modification de l'ER S237 « Elargissement de l'av. de la Belle Etoile entre la place G. Vetiner et la commune de Tresses »
BOUL_423_1	Chemin de Mélac Création de l'ER T2303 « Elargissement chemin de Mélac entre l'entrée du lotissement Belfontaine et la propriété Morin »
BOUL_450_1	Côte de Bouliac Création de l'ER T2302 « Elargissement de la Côte de Bouliac entre l'avenue de la Belle Etoile et l'avenue du Domaine de Vialle »

Changement de Maitrise d'ouvrage (initialement le Syndicat intercommunal Bassin Versant du Ruisseau "Le Pian" Bouliac-Carignan de Bordeaux-Latresne) au profit de Bordeaux Métropole :

- ERS 2.23 « Bassin de retenue Vergne »
- ERS 2.24 « Bassin de retenue Haut de Greenfield/Berliquet »

# 9<sup>ème</sup> modification du PLU - Liste des modifications

## Bruges

Les listes des modifications par commune sont répertoriées par orientation du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables). Elles sont numérotées selon leur ordre d'apparition dans le rapport de présentation auquel il est possible de se reporter pour des éléments complémentaires.

Le numéro est constitué des lettres de la commune, \_des 3 chiffres du numéro du chapitre du rapport de présentation, \_d'un numéro d'ordre (\* pour les chapitres à 2 chiffres un 0 a été rajouté à la fin ex : 45 devient 450).

Les modifications relatives aux règlements écrits sont répertoriées dans un document spécifique

### 1 – Agir sur la qualité urbaine, en s'appuyant sur le patrimoine et les identités locales

---

BRUG_131_1 :	Rocade Nord Suppression de l'ERs 5.01 « Extension équipements municipaux »
BRUG_134_1 :	Rue des Acacias Inscription d'une servitude de localisation pour intérêt général pour la réalisation d'un équipement communal (IG 117)
BRUG_134_2 :	Chemin du réduit Inscription de l'ERs 6.28 « Pour extension groupe scolaire »
BRUG_136_1 :	Impasse Chavailles Ajustement de la limite entre les zonages US9 et UM13
BRUG_136_2 :	Rue de la Tour de Gassies Ajustement de la limite entre les zonages UM8 et US1
BRUG_152_1 :	Rue Fleuranceau /Darnal Création d'un EBC
BRUG_173_1 :	Avenue de Verdun Réduction du zonage UM10 et transformation du zonage UM19 en UM36
BRUG_172_1 :	Avenue d'Aquitaine/ rue du Parc Réduction des limites du zonage UM8 et UM10 en UM36
BRUG_175_1 :	Modification de tous les zonages UM22 en UM36

### 2 – Respecter et consolider l'armature naturelle de la Métropole, tout en anticipant les risques et préservant les ressources

---

BRUG_212_1 :	Extension du périmètre de la protection C2049 et complément de ses prescriptions
--------------	--

### 3 – Mieux intégrer la question de l'activité économique dans la construction de la ville

---

**BRUG\_321\_1 :** Bretelle Nord rocade  
Création d'un secteur Ah2

### 4– Poursuivre le développement d'une offre de déplacements en cohérence avec l'ambition métropolitaine

---

**BRUG\_421\_1 :** Avenue de Verdun  
Suppression de l'emplacement réservé de voirie P95

**BRUG\_422\_1 :** Modification de l'ER S356 « Création d'une voie nouvelle depuis le rond-point de l'avenue d'Aquitaine jusqu'à la rue Maumey avec passage supérieur sur la voie ferrée »

**BRUG\_422\_2 :** Modification de l'ER T399 « Elargissement de la rue Ausone entre la rue Maumey et l'avenue Jean Jaurès »

**BRUG\_423\_1 :** Création de l'ER P481 « Création d'un carrefour giratoire entre la rue Camille Maumey et l'avenue d'Aquitaine »

**BRUG\_423\_2 :** Création de l'ER T2180 « Elargissement de la rue Camille Maumey entre la S356 et l'avenue d'Aquitaine »

**BRUG\_450\_1 :** Modification de l'ERv T1942 « Création d'un cheminement piétons/2 roues depuis l'avenue d'Aquitaine » avec emprise variable et création d'une servitude de localisation SLv 197 « Création à terme d'un cheminement doux piétons/2 roues entre la rue du pont du Gail et l'opération T1942 vers l'avenue d'Aquitaine »

**BRUG\_450\_2 :** Création de l'ER T2181 « Création d'un cheminement doux entre le chemin du Réduit et la rue André Malraux pour assurer la liaison douce des quartiers Nord de la ville vers le parc Ausone. »

### 5 – Concevoir un habitat de qualité dans une agglomération en croissance

---

**LE\_BOUS\_511\_2** 372 avenue de Tivoli  
Modification des pourcentages de la SMS 110 (Bruges/Le Bouscat)

### 6 - Calages administratifs ou techniques

---

Correction erreur matérielle : UM36 à mettre avec constructibilité par bandes d'accès (près de l'ERv T1721 rue Savorgnan de Brazza/Av. de Verdun) comme les autres UM36 de la commune soit UM 36\* au lieu de UM36<sup>-</sup>



# 9<sup>ème</sup> modification du PLU - Liste des modifications

## Carbon-Blanc

Les listes des modifications par commune sont répertoriées par orientation du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables). Elles sont numérotées selon leur ordre d'apparition dans le rapport de présentation auquel il est possible de se reporter pour des éléments complémentaires.

Le numéro est constitué des lettres de la commune, \_des 3 chiffres du numéro du chapitre du rapport de présentation, \_d'un numéro d'ordre (\* pour les chapitres à 2 chiffres un 0 a été rajouté à la fin ex : 45 devient 450).

Les modifications relatives aux règlements écrits sont répertoriées dans un document spécifique.

### 1 – Agir sur la qualité urbaine, en s'appuyant sur le patrimoine et les identités locales

---

CARB_121_1 :	Chemin du sourd Suppression du périmètre d'attente de projet et inscription d'un EBC
CARB_171_1 :	Secteur centre-ville Modification partielle du zonage UM1 en UM8*4L30
CARB_175_1 :	Autorisation des constructions par bandes d'accès sur l'ensemble de la commune
CARB_176_1 :	Secteur Fleurette Modification du zonage UM24 en UM29

### 4– Poursuivre le développement d'une offre de déplacements en cohérence avec l'ambition métropolitaine

---

CARB_421_1 :	Suppression de l'ER T234 « Elargissement de l'avenue Victor Hugo »
CARB_421_2 :	Suppression de l'ER T1471 « Création d'un carrefour giratoire Secteur les Tuileries »
CARB_421_3 :	Suppression de l'ER T1725 « Elargissement du chemin du Faysan avec raquette de retournement »
CARB_422_1 :	Modification de l'ER T235 « Création d'une voie nouvelle (rue du Général De Gaulle) entre la rue du Maréchal Foch et la rue Suzanne Lacore »
CARB_422_2 :	Modification de l'ER P253 « Elargissement des av R.Bourdieu et des Griffons entre Av F.Constant et rue du Président Allendé »
CARB_422_3 :	Modification de l'ER S20 « Elargissement de l'Av. Lafontaine entre la rue de la Mouline et la rue des Places »
CARB_422_4 :	Modification de la SLV56 « Création à terme d'une liaison en mode tous véhicules, au lieu-dit Sansaumoine »
CARB_441_1 :	Ilot Thérèse Suppression de l'ERS 1.45 « Parking de proximité »

# 9<sup>ème</sup> modification du PLU - Liste des modifications

## Cenon

Les listes des modifications par commune sont répertoriées par orientation du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables). Elles sont numérotées selon leur ordre d'apparition dans le rapport de présentation auquel il est possible de se rapporter pour des éléments complémentaires.

Le numéro est constitué des lettres de la commune, \_des 3 chiffres du numéro du chapitre du rapport de présentation, \_d'un numéro d'ordre (\* pour les chapitres à 2 chiffres un 0 a été rajouté à la fin ex : 45 devient 450).

Les modifications relatives aux règlements écrits sont répertoriées dans un document spécifique.

### 1 – Agir sur la qualité urbaine, en s'appuyant sur le patrimoine et les identités locales

- CENO\_134\_1 :** Site de l'Hôtel de ville  
Inscription d'un ERS 1.222 « Stationnement en lien avec le réaménagement du site de l'hôtel de ville » et modification du zonage UM14 en US1
- CENO\_136\_1 :** Parc du Loret  
Modification du zonage de US2 en UM12HF12 au sud du parc du Loret
- CENO\_142\_1 :** Camille Pelletan  
Ajustement des règles morphologiques en UP64 et ajustement de l'OAP 2 villes
- CENO\_146\_1 :** La Vieille Cure  
Création d'un zonage et d'un règlement UP81 propre au site de projet de la Vieille Cure
- CENO\_172\_1 :** Avenue JF Kennedy et avenue Pierre Loti  
Ajustement des hauteurs maximales autorisées sur l'avenue JF Kennedy et sur l'avenue Pierre Loti
- CENO\_172\_2 :** Avenue René Cassagne  
Agrandissement du zonage UM13HF12 à l'ouest de l'avenue René Cassagne
- CENO\_172\_3 :** Avenue Hubert Dubedout  
Inscription d'une hauteur maximale au plan de zonage en frange du tissu pavillonnaire avenue Hubert Dubedout
- CENO\_175\_1 :** Cavailles, Plaisance, Gambetta  
Extension et modification du zonage UM22 en UM33 sur les secteurs pavillonnaires (Cavaillès, Plaisance, Gambetta)

## 5 – Concevoir un habitat de qualité dans une agglomération en croissance

---

- CENO\_512\_1 : Cavailles, Plaisance, Gambetta  
Inscription d'une servitude de taille de logement STL3
- CENO\_552\_1 : Cours Victor Hugo  
Ajustement des hauteurs maximales le long du cours Victor Hugo

# 9<sup>ème</sup> modification du PLU - Liste des modifications

## Eysines

Les listes des modifications par commune sont répertoriées par orientation du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables). Elles sont numérotées selon leur ordre d'apparition dans le rapport de présentation auquel il est possible de se reporter pour des éléments complémentaires.

Le numéro est constitué des lettres de la commune, \_des 3 chiffres du numéro du chapitre du rapport de présentation, \_d'un numéro d'ordre (\* pour les chapitres à 2 chiffres un 0 a été rajouté à la fin ex : 45 devient 450).

Les modifications relatives aux règlements écrits sont répertoriées dans un document spécifique.

### 1 – Agir sur la qualité urbaine, en s'appuyant sur le patrimoine et les identités locales

---

EYSI_121_1	Secteur Bradesoc-Longo - suppression du périmètre d'attente de projet et intégration de nouvelles prescriptions réglementaires (morphologiques, programmatiques et paysagères) : création du règlement UP82, création de la SMS 452, création de la servitude de localisation de voirie V198
EYSI_131_1	Suppression de l'ERs 4.28 « parc public »
EYSI_132_1	Suppression de l'ERs 1.110 « place publique »
EYSI_132_2	Suppression de l'ERs 8.10 « Musée du Maraîchage »
EYSI_132_3	Suppression de l'ERs 8.12 « Equipement communal »
EYSI_133_1	Pôle éducatif rue Gabriel Moussa – réduction des ERs 1.54 « Place publique » 8.09 « Equipement public » et ajustement du zonage US1 en conséquence
EYSI_142_1	Carès-Cantinolle <ul style="list-style-type: none"><li>- Evolution du zonage et du règlement UP24</li><li>- Ajustement de l'ER de voirie T2089 « Création d'une voie nouvelle entre l'avenue du Taillan Médoc et l'avenue du Médoc »</li><li>- Inscription d'EBC</li><li>- Création d'un Ers 4.103 « Parking paysager pour l'entrée du parc Carès »</li></ul>
EYSI_151_1	Résidence le Sulky - Av. de l'Hippodrome - Protection d'un chêne AI 261
EYSI_151_2	13 rue G Flaubert – protection d'un pin parasol AI 281
EYSI_152_1	Avenue du Médoc / La gravade : Elargissement de l'EBC en fond de parcelle
EYSI_162_1	Protection de 2 puits dans le centre historique : B7013 et B7014
EYSI_163_1	Elargissement de la protection patrimoniale du château Lescalle à son parc Avenue de la Libération : E2212

**EYS\_163\_2 :** Centre bourg  
Inscriptions de protections patrimoniales dans des ensembles bâtis (élargissement du périmètre du E1026) et de 6 protections isolées (B3392, B3393, B3394, B3395, B3396 et B3397)

## 2 – Respecter et consolider l’armature naturelle de la Métropole, tout en anticipant les risques et préservant les ressources

---

**EYSI\_212\_1** Rue Olivier de Serres : extension du périmètre de la protection paysagère C3027 et complément de son contenu

## 4– Poursuivre le développement d’une offre de déplacements en cohérence avec l’ambition métropolitaine

---

**EYSI\_421\_1** Suppression de l’ERv P 365 « Elargissement de l’avenue du Haillan entre la déviation d’EYSINES et la rue Victor Hugo »

**A RAJOUTER** Création du ERv P501 « Elargissement de l’avenue Jean Mermoz entre l’avenue de Magudas et l’avenue de Saint Médard (Eysines, Le Haillan) »

**EYSI\_421\_2** Suppression de l’ERv T2028 « Percement de voirie entre la rue Jean Mermoz et l’impasse Saint Exupery »

**EYSI\_421\_3** Suppression de l’ERv T 347 « Elargissement de la rue Lucien Piet entre la rue du Moulin à Vent et l’avenue de Picot »

**EYSI\_421\_4** Suppression de l’ERv T 361 « Elargissement de la rue du Derby entre la rue Blanc et la rue Monne »

**EYSI\_421\_5** Suppression de l’ERv P430 « Elargissement de l’Av de Magudas entre la rocade rive droite et la parcelle AM 360 (plateforme et station tramway) »

**EYSI\_422\_1** Modification de l’ER P233 « Elargissement de l’Av du Haillan entre le passage supérieur de la déviation d’Eysines et l’av du Taillan »

**EYSI\_422\_2** Modification de l’ER T1743 « Elargissement de la rue des Peyreyres entre la rue de Montalieu et la rue du Bleu »

**EYSI\_422\_3** Modification de l’ER T1748 « Elargissement de la rue du Vignan entre la rue du Déés et l’av du Médoc »

**EYSI\_422\_4** Modification de l’ER T1737 « Création du chemin du Bos entre le chemin rural du Moulineau et l’avenue du Haillan »

**EYSI\_443\_1** Rue Moebius, Suppression de l’ERv T2087 « Création d’un cheminement doux entre le chemin rural N°60 et la voie privée rue Moebius » et inscription d’un Ers 1.160 pour parking public

## 5 – Concevoir un habitat de qualité dans une agglomération en croissance

---

EYSI_511_1	Bois Salut : Modification des pourcentages de la SMS 148
EYSI_511_2	Villemeur Nord-Ouest : Modification des pourcentages de la SMS 298
EYSI_511_3	Moulin à vent Sud : Modification des pourcentages de la SMS 299
EYSI_511_4	Modification des pourcentages de la SMS 138
EYSI_511_5	Modification des pourcentages de la SMS 147
EYSI_511_6	Modification des pourcentages de la SMS 151
EYSI_511_7	Modification des pourcentages de la SMS 152
EYSI_552_1	Rue Jean Rostand : ajustement de limites de zonages entre UM12 etUM20

## 6 - Calages administratifs ou techniques

---

EYSI_620_1	Piste cyclable Bordeaux Lacanau : correction du tracé de la protection P3235
------------	--

# 9<sup>ème</sup> modification du PLU - Liste des modifications

## Floirac

Les listes des modifications par commune sont répertoriées par orientation du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables). Elles sont numérotées selon leur ordre d'apparition dans le rapport de présentation auquel il est possible de se rapporter pour des éléments complémentaires.

Le numéro est constitué des lettres de la commune, \_des 3 chiffres du numéro du chapitre du rapport de présentation, \_d'un numéro d'ordre (\* pour les chapitres à 2 chiffres un 0 a été rajouté à la fin ex : 45 devient 450).

Les modifications relatives aux règlements écrits sont répertoriées dans un document spécifique.

### 1 – Agir sur la qualité urbaine, en s'appuyant sur le patrimoine et les identités locales

---

- FLOI\_132\_1 : Parc public de la Burthe  
Suppression de l'ERS 4.33 « Extension du parc public de la Burthe »
- FLOI\_141\_1 : OIN rive droite  
Fusion des 2 zonages UP19 et UP72, ajustement des règles dans le règlement UP19, inscription d'une servitude de localisation IG.78 « Réalisation d'un collège » et suppression du périmètre d'attente
- FLOI\_143\_1 : ZAC des quais  
Ajustement du règlement UP25
- FLOI\_163\_1 : Avenue Pasteur  
Localisation des éléments à protéger avenue Pasteur dans le règlement écrit
- FLOI\_164\_1 : Chemin des plateaux  
Inscription et amendement de protections existantes P3412, E2004, E2006
- FLOI\_172\_1 : Rue Corneille  
Ajustement du zonage et des hauteurs autour de l'école Sainte Claire

### 4– Poursuivre le développement d'une offre de déplacements en cohérence avec l'ambition métropolitaine

---

- FLOI\_410\_1 : Inscription d'une servitude de localisation d'intérêt général IG.77 pour « Dépôt de bus et centre technique municipal » et suppression de l'emplacement réservé ERS 5.04 « Centre technique municipal »
- FLOI\_421\_1 : Suppression de l'emplacement réservé de voirie ERv T725 « Elargissement de la rue de la Gravette entre la rue de la Paix et la place Hilaire Saura »

### 6– Calages administratifs ou techniques

---

- FLOI\_610\_1 : Chemin des plateaux  
Modification de la désignation de la servitude de localisation SL V.93. « Création à terme d'un maillage viaire en sens unique avec un accès sur la partie sud et un accès sur la partie est du chemin de Beaufeu »

- FLOI\_610\_2 : Chemin des plateaux  
Modification de la désignation de l'emplacement réservé de voirie ERv T735  
« Elargissement du chemin des Plateaux »
- FLOI\_630\_1 : Chemin de Beaufeu  
Localisation d'une voie sur l'OAP CH-FL



# 9<sup>ème</sup> modification du PLU - Liste des modifications

## Gradignan

Les listes des modifications par commune sont répertoriées par orientation du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables). Elles sont numérotées selon leur ordre d'apparition dans le rapport de présentation auquel il est possible de se reporter pour des éléments complémentaires.

Le numéro est constitué des lettres de la commune, \_des 3 chiffres du numéro du chapitre du rapport de présentation, \_d'un numéro d'ordre (\* pour les chapitres à 2 chiffres un 0 a été rajouté à la fin ex : 45 devient 450).

Les modifications relatives aux règlements écrits sont répertoriées dans un document spécifique.

### 1 – Agir sur la qualité urbaine, en s'appuyant sur le patrimoine et les identités locales

---

GRAD_133_1 :	Création d'un zonage US1 pour conforter les équipements scolaires et sportifs existants autour des écoles Saint-Géry et Martinon
GRAD_133_2 :	Rue du Solarium Transformation de l'Ers 5.05 pour ateliers municipaux en Ers pour piscine
GRAD_144_1 :	Centre-ville Ajustement de la délimitation du zonage UP59 et de l'ERv P157 « Elargissement de la route de Léognan entre le cours du Général de Gaulle et la rue de Laurenzanne »
GRAD_163_1 :	Cœur historique Inscription des diverses protections patrimoniales
GRAD_164_1 :	Les prescriptions relatives au domaine du château Saint Albe sont complétées au sein de la fiche E2100 et la hauteur adaptée sur le plan de zonage.
GRAD_171_1 :	Centre-Ville Adaptation du zonage aux abords du Cours du Général de Gaulle modification du zonage UM14 en UM1 et rue de Loustalot limitation de la hauteur de façade à 9 m sur le zonage UM8
GRAD_172_1 :	secteur Chartrèze - Adaptation du zonage Remplacement du zonage UM8 par UM1 le long du cours du général de Gaulle et du UM3 à l'ouest de l'ERv T1212
GRAD_172_2 :	Rue des peupliers Changement d'une partie du zonage UM13 en UM3
GRAD_172_3 :	Rue Sémillon Changement d'une partie du zonage UM13 en UM16
GRAD_173_1 :	Rue Jean Racine Ajustement des limites entre les zonages UM16 et UM3

- GRAD\_173\_2 : Allée des grands bois  
Interdiction des constructions par nouvelles bandes d'accès dans le zonage UM3
- GRAD\_173\_3 : Route de Canéjan  
Interdiction des constructions par nouvelles bandes d'accès dans le zonage UM3
- GRAD\_173\_4 : Rue du Moulineau  
Interdiction des constructions par nouvelles bandes d'accès dans le zonage UM3
- GRAD\_173\_5 : Rue des Morilles  
Interdiction des constructions par nouvelles bandes d'accès dans le zonage UM3
- GRAD\_173\_6 : Allée des amandiers  
Interdiction de constructions par nouvelles bandes d'accès dans le zonage UM3
- GRAD\_176\_1 : Précision des règles d'implantation pour les terrains en second rang en UM29

#### 4– Poursuivre le développement d'une offre de déplacements en cohérence avec l'ambition métropolitaine

---

- GRAD\_410\_1 : Avenue Saint Géry – Cours de Général de Gaulle  
Création de l'ERv T 2341 « Aménagement face à l'arrêt de bus pour implantation d'un mobilier urbain destiné à protéger les usagers »
- GRAD\_410\_2 : Rue de Loustalot  
Création de l'ERv T 2342 « Aménagement face à l'arrêt de bus pour implantation d'un mobilier urbain destiné à protéger les usagers »
- GRAD\_410\_3 : Eurofac – rue de Naudet  
Création de l'ERv T 2343 « Aménagement face à l'arrêt de bus pour implantation d'un mobilier urbain destiné à protéger les usagers »
- GRAD\_421\_1 : Avenue de Canéjan  
Suppression de l'ERv P 155 « Elargissement de l'Av.de Canéjean entre le Chemin d'Ornon et la commune de Canéjean »
- GRAD\_421\_2 : De Gaulle / Poumey / Canteloup  
Suppression de l'ERv P 423 « Création d'un giratoire au carrefour formé par le cours du Général de Gaulle, la rue de Poumey et la rue Canteloup, accompagné de l'aménagement de pistes cyclables, de cheminements piétons et d'aménagements paysagers »
- GRAD\_421\_3 : Rue de la Mauguette  
Suppression de l'ERv S 264 « Elargissement de la rue de Mauguette entre les routes de PESSAC et de Canéjan »

GRAD_421_4 :	Rue de Lahouneau Suppression de l'ERv S 265 « Elargissement de la rue de Lahouneau réalisée entre la route de Canéjan et le cours du Gal.de Gaulle »
GRAD_421_5 :	Avenue Favard Suppression de l'ERv S 274 « Elargissement de l'av.Favard entre le cours du Gal.de Gaulle et la rue du Chouiney »
GRAD_421_6 :	Rue du Chouiney Suppression de l'ERv S 276 « Elargissement de la rue Chouiney entre la rue du Bourdillat et la rue de Bénédictes »
GRAD_422_1 :	Allée Carthon Modification de l'ERv T1023 « Elargissement de l'allée Carthon Ferrière entre l'avenue Favard et Gutenberg avec aire de retournement »
GRAD_422_2 :	Stade d'Ornon Modification de l'ERv T1967 « Elargissement de l'accès au stade d'Ornon »
GRAD_423_1 :	Parc de Poumey Création de l'ERv T2340 « Création d'une connexion entre le parc de Poumey et l'allée du Moulin de Poumey »
GRAD_450_1 :	Rue de Pichey Modification de l'ERv T1822 « Elargissement de la rue de Pichey »

## 5 – Concevoir un habitat de qualité dans une agglomération en croissance

---

GRAD_511_1 :	Chartrèze Suppression de la SMS 308
GRAD_511_2 :	Route de Pessac Modification des pourcentages de la SMS 159
GRAD_512_1 :	Secteur sud Inscription d'une servitude de taille de logement STL4 sur l'ensemble du zonage UM29
GRAD_542_1 :	Rue du Chaut Modification de l'emprise bâtie sur le zonage UM29 et création de la SMS 460

# 9<sup>ème</sup> modification du PLU - Liste des modifications

## Le Bouscat

Les listes des modifications par commune sont répertoriées par orientation du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables). Elles sont numérotées selon leur ordre d'apparition dans le rapport de présentation auquel il est possible de se reporter pour des éléments complémentaires.

Le numéro est constitué des lettres de la commune, \_des 3 chiffres du numéro du chapitre du rapport de présentation, \_d'un numéro d'ordre (\* pour les chapitres à 2 chiffres un 0 a été rajouté à la fin ex : 45 devient 450).

Les modifications relatives aux règlements écrits sont répertoriées dans un document spécifique.

### 1 – Agir sur la qualité urbaine, en s'appuyant sur le patrimoine et les identités locales

---

LE_BOUS_131_1 :	Rue des Ecus Suppression de l'ERs 7.18a « Extension de l'ensemble sportif avec centre social et culturel »
LE_BOUS_132_1 :	ZA Godard Suppression de l'ERs 3.11 « Création d'un écopoint et transfert du centre technique municipal »
LE_BOUS_132_2 :	Rue des Ecus Réduction de l'ERs 7.18b « Extension de l'ensemble sportif avec centre social et culturel »
LE_BOUS_136_1 :	Stade Sainte Germaine et les parcelles occupées par Jardiland Création d'un zonage UM8 sur une partie du stade Sainte Germaine et les parcelles occupées par Jardiland
LE_BOUS_151_1 :	8 rue G. Mandel Protection d'un Ginko Bilboa – N°AI-52 dans l'atlas des arbres isolés
LE_BOUS_161_1 :	Avenue de la Libération Suppression de la HF12 du plan de zonage en UP37
LE_BOUS_161_2 :	Extension du zonage UP37 : angle rues Castillon/Schuman ; angle rues Castillon/Rivoli ; Boulevard Pierre 1 <sup>er</sup> .
LE_BOUS_164_1 :	Angle des rues Georges Clemenceau et du professeur Arnoz – Parcelle AP378 Protection d'une maison bourgeoise et son jardin, E2232
LE_BOUS_165_1 :	Boulevard Pierre 1 <sup>er</sup> – Parcelle AL449 Protection d'une maison bourgeoise, B2299
LE_BOUS_171_1 :	Centre-ville Ajustement des limites du zonage UM10 et des hauteurs : réduction du zonage UM10 au sud-est du centre-ville et extension au nord-est, suppression de la HF12m et de la possibilité de l'attique

LE_BOUS_172_1 :	Rue des Écus Changement de zonage de UM14 en UM12HT15
LE_BOUS_172_2 :	Nord du centre-ville Changement de zonage de UM14 en UM11
LE_BOUS_172_3 :	Est du centre-ville Changement de zonage de UM14 en UM11
LE_BOUS_172_4 :	Entre l'avenue de Tivoli et la rue Georges Lafont Extension du zonage UM6
LE_BOUS_172_5 :	Boulevard Godard Adaptation de la règle de hauteur sur le zonage UM13
LE_BOUS_172_6 :	Barrière du Médoc Adaptation de la règle de hauteur sur le zonage UM1

### 3 – Mieux intégrer la question de l'activité économique dans la construction de la ville

---

LE_BOUS_312_1 :	Ravesies Changement de zonage de UM12 en UM14, adaptation des règles de hauteur et modification de la servitude de localisation IG15 « Création d'un esplanade piétonne (passage sous porche de bâtiment) entre la place et le délaissé ferroviaire »
LE_BOUS_321_1 :	Extension du zonage US8 avenue de la Libération
LE_BOUS_321_2 :	ZA Godard Extension de la zone US4
LE_BOUS_341_1 :	403 au 407 avenue d'Eysines Création d'un linéaire commercial « activités et services »

### 4– Poursuivre le développement d'une offre de déplacements en cohérence avec l'ambition métropolitaine

---

LE_BOUS_421_1 :	Avenue M. Berthelot Suppression de l'ERv T652 « Elargissement de l'av. M. Berthelot entre la Place du XIV Juillet et le Bd. Godard
LE_BOUS_422_1 :	Place Ravesies Modification de l'ERv T1468 « Aménagement de la Place Ravesies »
LE_BOUS_422_2 :	Rue des Écus entre la rue G. Lafont et le rond-point du 18 Juin Modification de l'ER T407 « Elargissement de la rue des Écus entre la rue G. Lafont et le rond-point du 18 Juin »

## 5 – Concevoir un habitat de qualité dans une agglomération en croissance

---

LE_BOUS_511_1 :	144 avenue V. Hugo Modification du pourcentage de locatif social de la SMS 108 (de 40% à 100% de locatif social)
LE_BOUS_511_2 :	372 avenue de Tivoli Modification du pourcentage de locatif social de la SMS 110 (de 40% à 100% de locatif social)
LE_BOUS_511_3 :	340 avenue de la Libération Modification du pourcentage de locatif social de la SMS 111 (de 30% à 50% de locatif social)
LE_BOUS_511_4 :	Av. de la Libération/A France Modification du pourcentage de locatif social de la SMS 340 (de 30% à 40% de locatif social)
LE_BOUS_511_5 :	83 boulevard Godard Création de la SMS 448 avec une part de surface de plancher consacrée à l’habitat de 50% dont 50% minimum de logement locatif social
LE_BOUS_511_6 :	La providence Création de la SMS 449 avec une part de surface de plancher consacrée à l’habitat de 50% dont 100% minimum de logement locatif social
LE_BOUS_511_7 :	148 av. Tivoli Création de la SMS 450 avec une part de surface de plancher consacrée à l’habitat de 50% dont 40% minimum de logement locatif social
LE_BOUS_153_1 :	Modification du pourcentage du secteur de diversité sociale (SDS) L30 devient L35

# 9<sup>ème</sup> modification du PLU - Liste des modifications

## Le Haillan

Les listes des modifications par commune sont répertoriées par orientation du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables). Elles sont numérotées selon leur ordre d'apparition dans le rapport de présentation auquel il est possible de se rapporter pour des éléments complémentaires.

Le numéro est constitué des lettres de la commune, \_des 3 chiffres du numéro du chapitre du rapport de présentation, \_d'un numéro d'ordre (\* pour les chapitres à 2 chiffres un 0 a été rajouté à la fin ex : 45 devient 450).

Les modifications relatives aux règlements écrits sont répertoriées dans un document spécifique.

### 1 – Agir sur la qualité urbaine, en s'appuyant sur le patrimoine et les identités locales

---

- LE\_HAILL\_134\_1 : Angle rue de Chavailles / rue Pasteur  
Création de l'Ers 6.67 « Equipement scolaire »
- LE\_HAILL\_134\_2 : Rue Magellan  
Création de l'Ers 7.84 « Maison de quartier »
- LE\_HAILL\_135\_1 : Rue Edmond Rostand  
Suppression de l'étiquette HF9m sur le zonage US1
- LE\_HAILL\_144\_1 : ZAC centre-ville
- Modification du périmètre de l'UP55 pour correspondre au périmètre de la ZAC cœur de ville
  - Suppression du recul de 5m par rapport à l'avenue Pasteur dans le nouveau périmètre de l'UP55
  - Suppression du LC93.1 dans le nouveau périmètre de l'UP55
  - Modifications du règlement UP55 : évolution des règles d'implantation, évolution des règles programmatiques, intégration d'un schéma représentant les différents secteurs réglementés avec création de 4 protections patrimoniales et paysagères et intégration de règles relatives à la diversité sociale, à l'habitat et au logement
- LE\_HAILL\_176\_1 : Houdine rue des Graves  
Modification du zonage UM23 en UM20

### 3 – Mieux intégrer la question de l'activité économique dans la construction de la ville

---

- LE\_HAILL\_311\_1 : Aéroparc
- Création d'un zonage US5
  - Création de l'ER T2240 « Création d'un cheminement piétons 2 roues entre l'avenue Marcel Dassault et l'avenue de Magudas »
  - Extension de la servitude de localisation de voirie V149 « Constitution d'un maillage viaire »

LE\_HAILL\_341\_1 : Sur le centre-ville hors ZAC  
Adaptation des linéaires commerciaux à l'aune de la programmation commerciale dans la ZAC : La partie des LC 93.3, 93.4 et 93.8 situés sur l'avenue Jean Jaurès (à l'exception des parcelles AK78 et AK79 sur lesquelles il y a des commerces) et les LC93.6 et LC93.5 sur l'avenue de la République sont supprimés

#### 4– Poursuivre le développement d'une offre de déplacements en cohérence avec l'ambition métropolitaine

---

LE\_HAILL\_421\_1 : Avenue de Magudas  
Suppression de l'ERV P430 « Elargissement de l'avenue de Magudas entre la rocade rive droite et la parcelle AM360 (plateforme et station tramway) »

LE\_HAILL\_422\_1 : Rue Joliot Curie  
Modification de l'ER S86 « Elargissement de la Rue Joliot Curie entre la rue V.Hugo et le ch.de Pillard »

LE\_HAILL\_422\_2 : Rue du Couquéou  
Modification de l'ER T331 « Elargissement de la rue du Couquéou entre le chemin Courtade et le chemin de Broustera »

LE\_HAILL\_442\_1 : Rue Jean Jaurès  
ERs 1.120 « Aire de stationnement » Supprimé et remplacé par la servitude de localisation IG97

LE\_HAILL\_450\_1 : Avenue Jean Mermoz  
Création de l'ER P501 « Elargissement sur l'Avenue Jean Mermoz entre l'avenue de Magudas et l'avenue de Saint Médard »

#### 5 – Concevoir un habitat de qualité dans une agglomération en croissance

---

LE\_HAILL\_511\_1 : Joliot Curie 2  
Suppression de la SMS 171

LE\_HAILL\_511\_2 : Hustin  
Suppression de la SMS 174

LE\_HAILL\_511\_3 : Liberté  
Suppression de la SMS 175

LE\_HAILL\_511\_4 : Rue Colbert  
Suppression de la SMS352

LE\_HAILL\_511\_5 : Joliot Curie/ Victor Hugo  
Modification du pourcentage de locatif social de la SMS 170 (de 50% à 100% de locatif social)



LE_HAILL_511_6 :	Pasteur Modification du pourcentage de locatif social de la SMS 172 (de 50% à 100% de locatif social)
LE_HAILL_511_7 :	Rue Victor Hugo Création de la SMS 480 avec une part de surface de plancher consacrée à l'habitat de 100% dont 100% minimum de logement locatif social
LE_HAILL_511_8 :	Rue des graves, Création de la SMS 481 avec une part de surface de plancher consacrée à l'habitat de 100% dont 60% minimum de logement locatif social
LE_HAILL_511_9 :	Rue de Couquéou Création de la SMS 482 avec une part de surface de plancher consacrée à l'habitat de 100% dont 60% minimum de logement locatif social
LE_HAILL_511_10 :	Rue Hustin Création de la SMS 483 avec une part de surface de plancher consacrée à l'habitat de 100% dont 50% minimum de logement locatif social
LE_HAILL_511_11 :	Avenue Pasteur Création de la SMS 484 avec une part de surface de plancher consacrée à l'habitat de 100% dont 100% minimum de logement locatif social
LE_HAILL_511_12 :	Angle rue de Bos/rue des Sable Création de la SMS 485 avec une part de surface de plancher consacrée à l'habitat de 100% dont 100% minimum de logement locatif social
LE_HAILL_511_13 :	Moulinat Création de la SMS 486 avec une part de surface de plancher consacrée à l'habitat de 100% dont 100% minimum de logement locatif social
LE_HAILL_511_14 :	Rue de la Morandière Création de la SMS 487 avec une part de surface de plancher consacrée à l'habitat de 100% dont 100% minimum de logement locatif social
LE_HAILL_551_1 :	Site d'Ariane Group Inscription d'un périmètre de protection contre les nuisances CSpn

# 9<sup>ème</sup> modification du PLU - Liste des modifications

## Le Taillan-Médoc

Les listes des modifications par commune sont répertoriées par orientation du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables). Elles sont numérotées selon leur ordre d'apparition dans le rapport de présentation auquel il est possible de se reporter pour des éléments complémentaires.

Le numéro est constitué des lettres de la commune, \_des 3 chiffres du numéro du chapitre du rapport de présentation, \_d'un numéro d'ordre (\* pour les chapitres à 2 chiffres un 0 a été rajouté à la fin ex : 45 devient 450).

Les modifications relatives aux règlements écrits sont répertoriées dans un document spécifique.

### 1 – Agir sur la qualité urbaine, en s'appuyant sur le patrimoine et les identités locales

---

LE_TAILL_123_1 :	Secteur Gelès-Renouille, chemin des Peyreyres Ajustement de la limite de zonage entre les zonages AU3 et UM20
LE_TAILL_132_1 :	Centre-ville Suppression de l'ERs 8.45 « Agrandissement de la salle polyvalente »
LE_TAILL_151_1 :	Chemin profond Protection d'un pommier parcelle BB29 – N°AI 205 dans l'atlas des arbres isolés
LE_TAILL_151_2 :	Avenue de la Croix Protection d'un chêne parcelle AM61 – N°AI 284 dans l'atlas des arbres isolés
LE_TAILL_151_3 :	Rue de Braude Protection d'un chêne parcelle AN40 – N°AI 211 dans l'atlas des arbres isolés
LE_TAILL_163_1 :	Germignan Extension du zonage UP45
LE_TAILL_163_2 :	Centre-bourg Création d'un règlement patrimonial UP48 et suppression des protections patrimoniales « B » existantes dans ce périmètre
LE_TAILL_176_1 :	Avenue de la Boétie Réduction du zonage UM8 et modification de la règle de hauteur de HF10m à HF9m
LE_TAILL_176_2 :	Secteur ouest de la Boétie Changement du zonage UM29 en zone UM17

### 3 – Mieux intégrer la question de l'activité économique dans la construction de la ville

---

LE\_TAILL\_341\_1 : Avenue de Soulac  
Réduction du linéaire commercial LC 164 au Nord et au Sud de l'avenue de Soulac

### 4– Poursuivre le développement d'une offre de déplacements en cohérence avec l'ambition métropolitaine

---

LE\_TAILL\_421\_1 : Route de Soulac  
Suppression de l'ERv T1861 « Création d'une voie nouvelle entre la route de Soulac et la rue de la Maison des Jeunes »

LE\_TAILL\_421\_2 : Allée des Grives  
Suppression de la servitude de localisation V .103 « Création à terme d'une liaison partagée entre l'allée des Grives et le lieudit Terre Rouge »

LE\_TAILL\_422\_1 : Entre la route de Soulac et l'allée du Sergent  
Modification de l'ER T1847 « Elargissement du chemin du foin entre la route de Soulac et l'allée du Sergent »

LE\_TAILL\_422\_2 : Avenue du Stade  
Modification de l'ER S34 « Elargissement sur l'Avenue du Stade entre l'allée de Curée et l'allée Terre Rouge »

LE\_TAILL\_422\_3 : Avenue de Braude  
Modification de l'ER P364 « Elargissement de l'avenue de Braude entre la route de Soulac et l'allée de Ginouillac »

LE\_TAILL\_422\_4 : Chemin du Bois des Ormes  
Modification de l'ER T150 « Elargissement au chemin du Bois des Ormes entre les av.de la Boétie et de Germignan »

LE\_TAILL\_422\_5 : Allée de Peydeblanc  
Modification de l'ER T151 « Elargissement Allée de Peydeblanc »

LE\_TAILL\_422\_6 : Chemin des Duragnes  
Modification de l'ER T1998 « Elargissement au Chemin des Duragnes entre la route de Germignan et l'avenue de la Boétie »

LE\_TAILL\_422\_7 : Avenue de Soulac  
Modification du périmètre et de la maîtrise d'ouvrage de l'ER P69 « Elargissement de l'avenue de Soulac (CD1) entre le Pian Médoc et l'avenue de la Boétie avec création d'un giratoire »

LE\_TAILL\_423\_1 : Chemin de Brame Pan depuis le chemin Profond  
Création de l'ER T2200 « Elargissement au Chemin de Brame Pan depuis le chemin Profond »

**LE\_TAILL\_423\_2 :** Avenue de la Boétie  
Création de l'ER P521 « Elargissement à l'Avenue de la Boétie entre le giratoire route de Lacanau et l'allée de Curé », et suppression de l'ER P204 « Elargissement de l'Avenue de la Boétie entre l'avenue Montaigne et l'avenue du Cramat » sur la commune du Taillan-Médoc mais maintenu sur la commune de Saint-Médard-en-Jalles.

## 5 – Concevoir un habitat de qualité dans une agglomération en croissance

---

**LE\_TAILL\_511\_1 :** Allée des Fleurs  
Suppression de la partie Sud de la SMS 253

## 6 – Calages administratifs ou techniques

---

**LE\_TAILL\_610\_02 :** Modification de l'intitulé de l'ER T1845 « Elargissement du chemin de Cassenore entre le chemin du Foin et le chemin de Mathydeux »

**LE\_TAILL\_610\_03 :** Modification de la désignation de l'Erv P2 « Création d'une voie de dégagement nord-ouest avec voie cyclable entre la limite communale du Pian-Médoc et la rocade rive gauche avec création d'un échangeur sur la D1215 »

# 9<sup>ème</sup> modification du PLU - Liste des modifications

## Lormont

Les listes des modifications par commune sont répertoriées par orientation du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables). Elles sont numérotées selon leur ordre d'apparition dans le rapport de présentation auquel il est possible de se rapporter pour des éléments complémentaires.

Le numéro est constitué des lettres de la commune, \_des 3 chiffres du numéro du chapitre du rapport de présentation, \_d'un numéro d'ordre (\* pour les chapitres à 2 chiffres un 0 a été rajouté à la fin ex : 45 devient 450).

Les modifications relatives aux règlements écrits sont répertoriées dans un document spécifique.

### 1 – Agir sur la qualité urbaine, en s'appuyant sur le patrimoine et les identités locales

---

- LORM\_123\_1 : Rue des Tabernottes  
Modification de zonage de AU6 en AU13 avec inscription de plantations à réaliser
- LORM\_132\_1 : Parc de l'Ermitage  
Suppression de l'ERs 4.57 « Parc public - château d'eau » du Parc de l'Ermitage »
- LORM\_136\_1 : Secteur des Lauriers  
Modification du zonage de US2 en UM12HT18 aux Lauriers
- LORM\_151\_1 : La Ramade  
Inscription d'arbres isolés
- LORM\_152\_1 : Avenue JF Kennedy Inscription  
d'un EBC

### 3 – Mieux intégrer la question de l'activité économique dans la construction de la ville

---

- LORM\_312\_1 : Carriet  
Modification du règlement écrit UP30 et suppression de l'OAP LOR-CL
- LORM\_321\_1 : La Ramade  
Modification de zonage de UM12 en US8

### 4– Poursuivre le développement d'une offre de déplacements en cohérence avec l'ambition métropolitaine

---

- LORM\_421\_1 : Avenue de la Libération  
Suppression de l'ERv P374 « Elargissement de l'avenue de la Libération entre rue des Gravieres et la rue des Garosse »

- LORM\_421\_2 :** Pont de Mireport  
Suppression de l'ERv S341 « Elargissement du pont de Mireport et création d'un passage supérieur sur la A630 pour insertion de la plateforme du tramway »
- LORM\_421\_3 :** Rue Paul Courtauld  
Suppression de l'ERv S342 « Elargissement de la rue Paul Courtauld pour insertion de la plateforme tramway »
- LORM\_421\_4 :** Cité Carriet  
Suppression de l'ERv T 1666 Tramway « Emplacement réservé à la plateforme tramway dans la Cité Carriet »
- LORM\_421\_5 :** Allée René Cassagne / rue G.J.Duret  
Suppression de l'ERv T1869 « Aménagement d'un carrefour entre l'allée René Cassagne et la rue G.J. Duret »
- LORM\_423\_1 :** La Ramade  
Création de l'ER T2380 « Création d'une voie nouvelle entre la rue Jean Raymond Guyon et l'emplacement réservé de voirie n°T1627 »
- LORM\_443\_1 :** La Buttinière  
Inscription d'un ERs 1.240 « Aménagement de places de stationnement »

## 5 – Concevoir un habitat de qualité dans une agglomération en croissance

---

- LORM\_552\_1 :** Secteur Grand Came  
Modification de zonage de UM12 en UM17

# 9<sup>ème</sup> modification du PLU - Liste des modifications

## Martignas-sur-Jalle

Les listes des modifications par commune sont répertoriées par orientation du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables). Elles sont numérotées selon leur ordre d'apparition dans le rapport de présentation auquel il est possible de se reporter pour des éléments complémentaires.

Le numéro est constitué des lettres de la commune, \_des 3 chiffres du numéro du chapitre du rapport de présentation, \_d'un numéro d'ordre (\* pour les chapitres à 2 chiffres un 0 a été rajouté à la fin ex : 45 devient 450).

Les modifications relatives aux règlements écrits sont répertoriées dans un document spécifique.

### 1 – Agir sur la qualité urbaine, en s'appuyant sur le patrimoine et les identités locales

---

- MART\_144\_1 :** Centre-bourg  
Evolution de la règle de hauteur dans le zonage et dans le règlement UM27 (possibilité de faire un attique)  
Suppression des ERs 1.116 « Stationnement » et 1.122 « Espace public »
- MART\_151\_1 :** Rue Antoine de Saint-Exupéry  
Protection d'un sapin AI 287
- MART\_153\_1 :** Lotissement les pins  
Création d'une protection paysagère P3332 pour des espaces verts de lotissement
- MART\_153\_2 :** Lotissement Terre rouge  
Création d'une protection paysagère P3332 pour des espaces verts de lotissement
- MART\_164\_1 :** Centre-bourg  
Protection de deux ensembles paysagers E2233 et E1107
- MARTI\_165\_1 :** 12 avenue de la Libération  
Protection d'un édifice agricole B5033
- MARTI\_165\_2 :** 154 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
Protection d'un édifice agricole B5034
- MART\_165\_3 :** Centre historique  
Protection de 4 échoppes B3485, B3488, B3474 et B3482 et de 2 maisons de ville B3476 et B3475
- MART\_165\_4 :** Avenue de la Libération  
Protection d'une maison bourgeoise B2300
- MART\_165\_5 :** Centre bourg  
Protection de l'église B4072

MART\_165\_6 : Avenue de la Libération  
Protection d'une séquence d'échoppes E1108

## 2 – Respecter et consolider l'armature naturelle de la Métropole, tout en anticipant les risques et préservant les ressources

---

MART\_212\_1 : Création d'une protection C2068 pour les crastes et fossés

MART\_212\_2 : Adaptation du zonage Nb au périmètre de la zone Natura 2000

## 4– Poursuivre le développement d'une offre de déplacements en cohérence avec l'ambition métropolitaine

---

MART\_421\_1 : Suppression de l'ERv S 408 « Elargissement de la rue Jean Jaurès »

MART\_421\_2 : Suppression de l'ERv S 410 « Aménagements du carrefour : Rue Louis Pasteur / Alexandre Flemming / Avenue de la République / avenue Jean Moulin »

MART\_421\_3 : Suppression de l'ERv S 411 « Aménagements du carrefour : Avenue de la République / Rue Pierre et Marie Curie »

MART\_421\_4 : Suppression de l'ERv T 2110 « Création d'une voie nouvelle depuis l'avenue Jean Moulin jusqu'à la rue Henri Dunant »

MART\_421\_5 : Suppression de l'ERv T 2112 « Création d'un cheminement piétons/2roues depuis l'avenue Jean Moulin jusqu'au chemin rural avec franchissement de la jalle »

MART\_422\_1 : Modification de l'ER P440 « Elargissement de l'avenue Jean Moulin entre le cimetière et la rue Louis Pasteur »

MART\_422\_2 : Modification de l'ER S409 « Elargissement de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny et de la route de Boulac entre la déviation de Martignas et la Jalle de Martignas »

MART\_423\_1 : Création de l'ER S412 « Elargissement de l'avenue des Martyrs de la Résistance entre l'avenue Terre Rouge jusqu'à la Jalle »

MART\_423\_2 : Création de l'ER S413 « Elargissement de l'avenue de Nauplie entre l'avenue de Saint Emilion et l'allée de Jurançon »



# 9<sup>ème</sup> modification du PLU - Liste des modifications

## Mérignac

Les listes des modifications par commune sont répertoriées par orientation du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables). Elles sont numérotées selon leur ordre d'apparition dans le rapport de présentation auquel il est possible de se reporter pour des éléments complémentaires.

Le numéro est constitué des lettres de la commune, \_des 3 chiffres du numéro du chapitre du rapport de présentation, \_d'un numéro d'ordre (\* pour les chapitres à 2 chiffres un 0 a été rajouté à la fin ex : 45 devient 450).

Les modifications relatives aux règlements écrits sont répertoriées dans un document spécifique.

### 1 – Agir sur la qualité urbaine, en s'appuyant sur le patrimoine et les identités locales

---

- MERI\_132\_1** Rue des Ontines  
Suppression de la servitude de localisation IG 18 – réalisation d'un groupe scolaire
- MERI\_134\_1** Angle avenue de la Forêt / avenue de Magudas  
Création d'une servitude de localisation IG 99 pour un équipement sportif
- MERI\_142\_1** Projet Marne
- Evolution du zonage et du règlement UP39,
  - Création de servitudes de mixité sociale SMS381, SMS382, SMS 383, SMS384, SMS 385, SMS 386, SMS 387, SMS388 et SMS 389,
- Création des emplacements réservés de voirie :
- T2242 « Création d'une voie nouvelle entre l'avenue de la Somme et l'avenue de Belfort »
  - T2243 « Création d'une voie nouvelle sur la voie d'accès du parc relais des 4 chemins de l'avenue de la Marne en impasse »
  - T2244 « Création d'une voie nouvelle entre l'avenue de la Somme et l'avenue de Belfort »
  - T2262 « Création d'une voie nouvelle entre l'avenue de la Marne et l'avenue Pierre Mendés France »
- Modification des emplacements réservés de voirie
- P541 « Elargissement de l'av. de la Marne en vue de l'aménagement d'une place et de deux parvis entre le parc relais des 4 chemins et la route de Pessac »
  - T2260 « Elargissement de la rue du Bowling entre l'avenue de la Marne et la rue des Filicarias »
  - T2261 « Elargissement de la rue du Bowling entre l'avenue de la Marne et la rue de la Fougeraie »
- Suppression des emplacements réservés de voirie
- P369 « Aménagement du carrefour av de la Marne et av P. Mendés France »
  - S201 « Avenue de Belfort réalisée entre l'av.de la Marne et la place du 11 Novembre »

MERI_151_1	24 rue Winston Churchill Protection d'un cèdre du Liban AI95
MERI_151_2	367 avenue de Verdun Protection d'un magnolia AI301
MERI_152_1	Avenue F. Mitterrand / Peychotte Inscription d'un EBC
MERI_155_1	Au sud de la résidence île de France (Quartier Arlac) Inscription d'une servitude de localisation pour espace vert EV63
MERI_163_1	La glacière Inscription de protections patrimoniales E1129, E1130, E1131 et E1127 B3517, B3518, B3508, B3507, B3511, B3510, B3509, B3504, B3505, B3506, B2336, B2318
MERI_163_2	Arlac Inscriptions de diverses protections patrimoniales E1128 (suppression des B3061 et B3062, reprises dans cette nouvelle protection) B2316, B2317, B3494, B3495, B3498, B3652, B3503, B3501, B3502, B3492, B3493
MERI_163_3	Avenue du Truc – cité des Castors Création d'un zonage patrimonial UP83 sur la cité Castors
MERI_165_1	Quartier Capeyron Protection d'une maison de ville et de 4 échoppes, B3527 3-3bis rue Jan Masaryck B3523 2 rue de la Jeunesse B3528 37 rue de la Jeunesse B3531 44 rue de la jeunesse B3532 102 rue du Jard
MERI_165_2	Quartier Chemin Long - rue de Pradas Protection d'une villa B3538
MERI_165_3	Quartier Le Burck - rue du Maréchal Foch Protection d'un château B1212
MERI_165_4	Quartier Beaudesert - rue Thierry Sabine Protection d'une maison bourgeoise B2337
MERI_165_5	Quartier Arlac Protection de la chapelle Sainte Bernadette B4052
MERI_165_6	Quartier Arlac - avenue Aristide Briand Protection d'une école Marcellin Berthelot B8180
MERI_172_1	Avenue du Truc Ajustement des limites entre les zonages UM8 et UM 17

MERI\_172\_2 Au sud du parc de Bourran - allée Bernard Lachaniette  
Ajustement des limites entre les zonages UM8 et UM6

MERI\_174\_1 Quartier Beutre  
Extension du zonage UM6 (initialement en UM17)

## 2 – Respecter et consolider l’armature naturelle de la Métropole, tout en anticipant les risques et préservant les ressources

---

MERI\_230\_1 Stades R. Brettes  
Modification de l’emplacement de l’ERS2.50 pour le bassin de retenue Brettes

## 3 – Mieux intégrer la question de l’activité économique dans la construction de la ville

---

MERI\_311\_1 : Secteur Aéroport

- Modification zonage US4 en US7 sur l’avenue de Magudas
- Création d’un zonage AU2 pour extension du cœur Aéroport
- Création d’une SL IG.98 pour équipement public de loisir
- Modification du zonage US9 en US7 sur la frange Nord de l’avenue Kennedy
- Extension de la zone US3 en bord de piste au nord-ouest de l’emprise aéroportuaire
- Modification de la zone US3 en zone US9 sur l’avenue de Roland Garros
- Extension, élargissement de la zone US9 (initialement zone US8) au niveau de la rue Jacqueline Auriol
- Création d’un ER T2240 « Création d'un cheminement piétons 2 roues entre l'avenue Marcel Dassault et l'avenue de Magudas » sur l’avenue des boucheries

MERI\_341\_1 Secteur centre-ville - commissariat  
Ajustement du linéaire commercial LC 168

## 4– Poursuivre le développement d’une offre de déplacements en cohérence avec l’ambition métropolitaine

---

MERI\_421\_1 Suppression de l'ERv P 134 « Création d'une voie nouvelle (déviation de Beutre) entre l'av de Argonne et la rocade Rive Gauche »

MERI\_421\_2 Suppression de l'ERv P 430 « Elargissement de l'Av de Magudas entre la rocade rive droite et la parcelle AM 360 (plateforme et station tramway) »

MERI\_421\_3 Suppression de l'ERv S 150 « Elargissement de l'avenue H. Vigneau entre la place du Gal. Gouraud et le ruisseau de la Devèze »

MERI\_421\_4 Suppression de l'ERv S 151 « Elargissement de l'avenue H. Vigneau entre le ruisseau de la Devèze et l'avenue Kennedy »

MERI\_421\_5 Suppression de l'Erv S 172 « Rue R. Dorgelès réalisée entre l'avenue de Lattre de Tassigny et l’avenue de l'Yser »

MERI_421_6	Suppression de l'ERv T 1336 « Création d'un carrefour giratoire rue Henri Vigneau »
MERI_422_1	Modification de l'ER T816 « Elargissement de la rue Paul Doumer entre l'av. Churchill et la rue Emile Combes »
MERI_422_2	Modification de l'ER P111 « Elargissement de l'av. de l'Yser entre la Place du Gal. Gouraud et la rue C. Goillot »
MERI_422_3	Modification de l'ER P263 « Elargissement de l'Av de Magudas entre la rocade rive gauche et l'av de la Libération »
MERI_422_4	Modification de l'ER P268 « Elargissement de l'Av des Martyrs de la Libération entre l'avenue. J. Perrin et la place du Gal Gouraud »
MERI_422_5	Modification de l'ER P286 « Elargissement du ch. de Pagneau entre l'Av de l'Argonne et l'avenue François Mitterrand »
MERI_422_6	Modification de l'ER S149 « Elargissement de la rue C.Goillot entre la rue des Frères Robinson et l'avenue de l'Yser »
MERI_422_7	Modification de l'ER S152 « Elargissement de l'avenue Grange Noire entre l'avenue de Magudas et l'avenue Maurice Levy »
MERI_422_8	Modification de l'ER S153 « Elargissement rue Volta Alessandro entre la rue de la Grange Noire et l'av. G.Eiffel »
MERI_422_9	Modification de l'ER S154 « Elargissement de l'av. H.Barbusse entre l' av.de la Libération et la commune Bordeaux/Cauderan »
MERI_422_10	Modification de l'ER S166 « Elargissement de l'av.de Montesquieu »
MERI_422_11	Modification de l'ER S170 « Elargissement de l'av. Mal.de Tassigny entre l'av. des Frères Robinson et la parcelle BH82 »
MERI_422_12	Modification de l'ER S194 « Elargissement de l'av. H. Vigneau entre l'av. Kennedy et l'av.de la Somme »
MERI_422_13	Modification de l'ER T530 « Elargissement de l'avenue de la Forêt entre la rue Jean Bouin et l'avenue du Château d'Eau »
MERI_422_14	Modification de l'ER T1881 « Elargissement de la rue Elsa Triolet »
MERI_422_15	Modification de l'ER S199 « Elargissement de la rue du Pradas entre l'av.de l'Alouette et l'av. des fauvettes »
MERI_422_16	Modification de l'ER S200 « Elargissement rue du Pradas entre l'av. des Fauvettes et la place du 11 Novembre »
MERI_450_1	Modification de l'ERv T1964 « Elargissement du chemin de Magret »
MERI_450_2	Création de l'Erv T2241 « Elargissement de l'allée des Acacias entre le chemin de Magret et la rue du Golf »

MERI\_450\_3

Création de l'ERv S452 « Elargissement de l'avenue de Bourranville entre l'avenue George V et l'avenue Albert Camus »

## 5 – Concevoir un habitat de qualité dans une agglomération en croissance

---

MERI\_511\_1

Impasse Jolibois  
Suppression de la SMS189

MERI\_511\_2

Rue du Pradas  
Suppression de la SMS185

MERI\_511\_3

Avenue Alouette  
Suppression de la SMS 184

## 6 - Calages administratifs ou techniques

---

MERI\_620\_1 :

Correction de l'emplacement de la protection patrimoniale B8102 (Cofinoga Médiatis) avenue John Fitzgerald Kennedy

Changement de Maitrise d'ouvrage (initialement le département) au profit de Bordeaux Métropole :

- ERv P138 « Elargissement de l'avenue de la Marne entre l'avenue Pierre Mendès France et la rue Léo Lagrange »

# 9<sup>ème</sup> modification du PLU - Liste des modifications

## Parempuyre

*Les listes des modifications par commune sont répertoriées par orientation du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables). Elles sont numérotées selon leur ordre d'apparition dans le rapport de présentation auquel il est possible de se reporter pour des éléments complémentaires.*

*Le numéro est constitué des lettres de la commune, \_des 3 chiffres du numéro du chapitre du rapport de présentation, \_d'un numéro d'ordre (\* pour les chapitres à 2 chiffres un 0 a été rajouté à la fin ex : 45 devient 450).*

*Les modifications relatives aux règlements écrits sont répertoriées dans un document spécifique.*

### 1 – Agir sur la qualité urbaine, en s'appuyant sur le patrimoine et les identités locales

---

PARE\_151\_1 : 11 rue des Palus  
Protection d'un chêne centenaire (302)

### 4– Poursuivre le développement d'une offre de déplacements en cohérence avec l'ambition métropolitaine

---

PARE\_421\_1 : Suppression de l'ERv T 71 « Création d'une voie nouvelle entre la rue des Pins et la rue de Bigeau »

### 5 – Concevoir un habitat de qualité dans une agglomération en croissance

---

PARE\_511\_1 : Suppression de la SMS 192 : Rue de la Gare

PARE\_511\_2 : Suppression de la SMS 348 : Procurayre

PARE\_511\_3 : Suppression de la SMS 350 : Bel Air

PARE\_511\_4 : Suppression de la SMS 351 : Bigeau

# 9<sup>ème</sup> modification du PLU - Liste des modifications

## Pessac

Les listes des modifications par commune sont répertoriées par orientation du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables). Elles sont numérotées selon leur ordre d'apparition dans le rapport de présentation auquel il est possible de se rapporter pour des éléments complémentaires.

Le numéro est constitué des lettres de la commune, \_des 3 chiffres du numéro du chapitre du rapport de présentation, \_d'un numéro d'ordre (\* pour les chapitres à 2 chiffres un 0 a été rajouté à la fin ex : 45 devient 450).

Les modifications relatives aux règlements écrits sont répertoriées dans un document spécifique.

### 1– Agir sur la qualité urbaine, en s'appuyant sur le patrimoine et les identités locales

- PESS\_132\_1 :** Suppression de l'ERs 8.30 « Equipement public divers secteur Chappement »
- PESS\_132\_2 :** Suppression de l'ERs 8.29 « Extension du parking du cimetière »
- PESS\_132\_3 :** Suppression ERs 7.39 « Petit équipement de loisirs/sports secteur Jean Cordier »
- PESS\_133\_1 :** Réduction de l'ERs 6.24 « Extension du Lycée Pape Clément et ajustement du zonage US1 en cohérence »
- PESS\_134\_1 :** Secteur Madran  
Création d'un ERs 6.48 « extension du groupe scolaire »
- PESS\_134\_2 :** Rue du Luc  
Création de l'ERs 7.64 pour un équipement communal de loisirs
- PESS\_151\_1 :** Rue André Ampère, rue des Frères Rouyere et avenue du Parc d'Espagne  
Protection de 4 chênes, un cèdre et un pin parasol
- PESS\_151\_2 :** Avenue des Acieries, avenue Sainte Marie et rue des Poissonniers  
Protection de 2 chênes, 1 liquidambar et un orme
- PESS\_151\_3 :** Avenue Phénix Haut-Brion, avenue du docteur Nancel Pénard, rue Azam, rue Francis Plante, rue de Barillot  
Protection de 3 pins et de 2 chênes
- PESS\_151\_4 :** Rue Gustave Flaubert et avenue de Canéjan  
Protection d'un chêne pédoncule et d'un cèdre
- PESS\_151\_5 :** Avenue de Beutre, avenue Jean Meyraud et rue Locarno  
Protection de 2 chênes et d'un pin parasol
- PESS\_151\_6 :** Rue des Fauvettes, rue des Trembles, rue des Bouvreuils et rue Jean Carmet  
Protection de 4 chênes

- PESS\_151\_7 :** Avenue Bougnard et avenue du Pontet  
Protection de 5 chênes
- PESS\_151\_8 :** Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
Protection d'un cèdre
- PESS\_152\_1 :** Secteur Chappement  
Création d'un EBC avenue du Dauphiné et extension de l'EBC rue du petit Gazinet
- PESS\_153\_1 :** Secteur Chappement  
Évolution de la protection paysagère P3271 pour intégrer un cheminement doux
- PESS\_153\_2 :** 342 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny  
Extension du périmètre de la protection P2209
- PESS\_154\_1 :** Allée Fleurie  
Inscription d'une plantation à réaliser
- PESS\_155\_1 :** Secteur Pontet  
Transformation de la servitude de localisation pour voirie SLV 117 en servitude de localisation pour espace vert SLEV83
- PESS\_165\_1 :** Avenue de Saige  
Protection d'une maison bourgeoise
- PESS\_175\_1 :** Quartier Verthamon  
Changement de zonage de UM5 en UM35
- PESS\_175\_2 :** Quartier Sauvage  
Changement de zonage de UM5 en UM35
- PESS\_175\_3 :** Quartier Noès  
Changement de zonage de UM5 en UM16
- PESS\_175\_4 :** Boulevard de Ladonne  
Changement de zonage de UM5 en UM6
- PESS\_175\_5 :** Nord-Pontet  
Changement de zonage de UM5 en UM13 HT18

## 2 – Respecter et consolider l'armature naturelle de la Métropole, tout en anticipant les risques

- PESS\_212\_1 :** Quartier Monteil – bois de Bernis  
Complément de la fiche C3016 pour protéger la mare
- PESS\_230\_1 :** Bassin Lavielle – cours d'eau de l'Ars  
Complément de la fiche de protection P3508



**PESS\_230\_2 :** Secteur Bacalan  
Suppression de l'ERs 2.62 « Bassin de retenue »

#### 4– Poursuivre le développement d'une offre de déplacements en cohérence avec l'ambition métropolitaine

---

- PESS\_421\_1 :** Suppression de l'ERv P 22 « Elargissement de l'Avenue Pasteur entre l'av. du Haut Lévêque et la rue Condillac »
- PESS\_421\_2 :** Suppression de l'ERv S 395 « Elargissement de l'avenue de GRADIGNAN entre la rue du Pont de Chiquet et la rue Chateaubriand »
- PESS\_421\_3 :** Suppression de l'ERv T 1216 « Elargissement de la rue du Vallon entre l'av. N. Penard et la commune de MERIGNAC »
- PESS\_421\_4 :** Suppression de l'ERv T 1581 « Elargissement de la rue G. D'Annunzio »
- PESS\_421\_5 :** Suppression de l'ERv T 2002 « Elargissement de la rue des Bouvreuil »
- PESS\_421\_6 :** Rue Guntenberg – allée H. Gallienne  
Suppression de l'ERv T 2032 « Création d'une voie d'accès au Pôle Métiers et au parc relais du tramway rue Gutenber »
- PESS\_421\_7 :** Suppression de l'ERv T 1178 « Elargissement de la rue du Poujeau entre la rue Francois Coppée et l'avenue. J.Jaurès »
- PESS\_421\_8 :** Suppression de l'ERv T 1385 « Elargissement de la rue du Transformateur et du chemin latéral »
- PESS\_421\_9 :** Rue du Cabernet  
Suppression de la SLV 116 « Création à terme d'une liaison en mode partagé entre l'avenue du pont de l'Orient et la rue Cabernet »
- PESS\_421\_10 :** Rue Francis Jammes  
Suppression de l'ERv T1441 « Elargissement de la rue Francis Jammes entre la rue Bellevue et la rue Calmette et Guérin »
- PESS\_422\_1 :** Dr. Albert Schweitzer  
Modification de l'ERv S 326 : « Elargissement de l'avenue du Dr. Albert Schweitzer entre l'avenue de la Mission Haut Brion et l'avenue du Maréchal Juin »
- PESS\_422\_2 :** Rue de Garenne  
Modification de l'ERv T1180 « Création d'une voie nouvelle entre la rue de la Garenne et l'allée de la Rocade »
- PESS\_422\_3 :** Rue Arrestieux  
Modification de l'ERv T1437 « Elargissement de la rue Arrestieux »

- PESS\_422\_4 :** Avenue Pasteur  
Modification de l'ERv P172 « Elargissement de l'avenue Pasteur entre l'avenue des Aciéries et la rue Grangeneuve »
- PESS\_422\_5 :** Avenue Pasteur  
Modification de l'ERv P173 « Elargissement de l'Avenue Pasteur entre la rue Gambetta et la rue Grangeneuve »
- PESS\_422\_6 :** Rue du Dr Nancel Pénard  
Modification de l'ERv P295 « Elargissement de la rue du Dr Nancel Pénard entre la rue Paul Montagne et l'avenue Hector Domecq »
- PESS\_422\_7 :** Avenue de Madran  
Modification de l'ERv P328 « Elargissement avenue de Madran »
- PESS\_422\_8 :** Avenue J. Jaurès  
Modification de l'ERv S396 « Elargissement de l'avenue J.Jaurès entre la rue Ader et la rue du Bas brion »
- PESS\_422\_9 :** Avenue Bognard  
Modification de l'ERv T2031 « Création d'une voie nouvelle de l'avenue Bognard en impasse »
- PESS\_422\_10 :** Rue Jean Bart  
Modification de l'ERv T1434 « Elargissement de la rue Jean Bart entre la rue Paul-Émile Victor et les n° 1 et 2 de la rue Jean Bart »

## **5 – Concevoir un habitat de qualité dans une agglomération en croissance**

---

- PESS\_511\_1 :** Le Monteil – Rue de la Fon de Madran 2  
Suppression de la SMS 283
- PESS\_511\_2 :** Arago La châtaigneraie – Rue de la Garenne  
Suppression de la SMS 292
- PESS\_511\_3 :** Noès – avenue du pont de l'Orient  
Modification des pourcentages de la SMS 284
- PESS\_511\_4 :** Le Monteil – rue de la Fon de Madran 1  
Modification des pourcentages de la SMS 282
- PESS\_511\_5 :** Rue Chiquet Brion  
Modification des pourcentages de la SMS 288
- PESS\_511\_6 :** Avenue de Madran  
Modification des pourcentages de la SMS 198 et création de la SMS 500
- PESS\_511\_7 :** Rue du Cabernet  
Création de la SMS 489

# 9<sup>ème</sup> modification du PLU - Liste des modifications

## Saint-Aubin-du-Médoc

Les listes des modifications par commune sont répertoriées par orientation du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables). Elles sont numérotées selon leur ordre d'apparition dans le rapport de présentation auquel il est possible de se reporter pour des éléments complémentaires.

Le numéro est constitué des lettres de la commune, \_des 3 chiffres du numéro du chapitre du rapport de présentation, \_d'un numéro d'ordre (\* pour les chapitres à 2 chiffres un 0 a été rajouté à la fin ex : 45 devient 450).

Les modifications relatives aux règlements écrits sont répertoriées dans un document spécifique.

### 1 – Agir sur la qualité urbaine, en s'appuyant sur le patrimoine et les identités locales

---

ST_AUBI_121_1 :	Secteur Mayne d'Estève <ul style="list-style-type: none"><li>- Suppression du périmètre d'attente de projet</li><li>- Changement de zonage de AU6-5L30 HT9 en AU19-5L30 avec étiquette pour une emprise bâtie de 15%</li><li>- Inscription d'un EBC</li></ul>
ST_AUBI_171_1 :	Hyper-centre Inscription d'un zonage UM16 avec étiquette pour un recul à 5m.
ST_AUBI_171_2 :	Centre-bourg hors hyper-centre Inscription d'un zonage UM30 avec une étiquette de recul à 5m

### 2 – Respecter et consolider l'armature naturelle de la Métropole, tout en anticipant les risques et préservant les ressources

---

ST_AUBI_212_1 :	Entre la voie Passe du ruisseau et la route de Mounic Modification de la fiche C2036 en augmentant la marge d'inconstructibilité par rapport à la Pudote à 20m sur le linéaire entre la voie Passe du ruisseau et la route de Mounic
ST_AUBI_220_1 :	Centre bourg Inscription de la servitude « terrains cultivés » sur la parcelle de vigne CB178

### 4– Poursuivre le développement d'une offre de déplacements en cohérence avec l'ambition métropolitaine

---

ST_AUBI_421_1	Chemin des Vignes / Route de Mounic Suppression de l'ERv P 434 « Création d'un giratoire Chemin des Vignes Route de Mounic »
---------------	---

## 5 – Concevoir un habitat de qualité dans une agglomération en croissance

---

ST_AUBI_511_1 :	Les Vignes 2 Suppression de la SMS 204
ST_AUBI_511_2 :	Les Vignes 5 Suppression de la SMS 206
ST_AUBI_511_3 :	Les Vignes 4 Suppression de la SMS 207
ST_AUBI_511_4 :	Secteur des Vignes Modification du périmètre et du pourcentage de logement locatif social de la SMS 203 (de 50% à 33% de locatif social)
ST_AUBI_511_5 :	Les Vignes Création des SMS 523 et 524 avec une part de surface de plancher consacrée à l'habitat de 100% dont 33% minimum de logement locatif social

## 6 – Calages administratifs ou techniques

---

ST_AUBI_610_01 :	Modification de la désignation de l'Erv P2 « Création d'une voie de dégagement nord-ouest avec voie cyclable entre la limite communale du Pian-Médoc et la rocade rive gauche avec création d'un échangeur sur la D1215 »
------------------	---

# 9<sup>ème</sup> modification du PLU - Liste des modifications

## Saint-Louis-de-Montferrand

*Les listes des modifications par commune sont répertoriées par orientation du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables). Elles sont numérotées selon leur ordre d'apparition dans le rapport de présentation auquel il est possible de se reporter pour des éléments complémentaires.*

*Le numéro est constitué des lettres de la commune, \_des 3 chiffres du numéro du chapitre du rapport de présentation, \_d'un numéro d'ordre (\* pour les chapitres à 2 chiffres un 0 a été rajouté à la fin ex : 45 devient 450).*

*Les modifications relatives aux règlements écrits sont répertoriées dans un document spécifique.*

### 4– Poursuivre le développement d'une offre de déplacements en cohérence avec l'ambition métropolitaine

---

- |                 |  |
|-----------------|--|
| ST_LOUI_422_1 : | Modification de l'ER P180 « Elargissement de la rue R.Espagnet entre l'av.de la Garonne et la R.D. 113 avec un giratoire » |
| ST_LOUI_422_2 : | Modification de l'ER S12 « Elargissement de l'avenue Victor Hugo avec giratoire sur la RD 113 »                            |

# 9<sup>ème</sup> modification du PLU - Liste des modifications

## Saint-Médard-en-Jalles

Les listes des modifications par commune sont répertoriées par orientation du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables). Elles sont numérotées selon leur ordre d'apparition dans le rapport de présentation auquel il est possible de se reporter pour des éléments complémentaires.

Le numéro est constitué des lettres de la commune, \_des 3 chiffres du numéro du chapitre du rapport de présentation, \_d'un numéro d'ordre (\* pour les chapitres à 2 chiffres un 0 a été rajouté à la fin ex : 45 devient 450).

Les modifications relatives aux règlements écrits sont répertoriées dans un document spécifique.

### 1 – Agir sur la qualité urbaine, en s'appuyant sur le patrimoine et les identités locales

---

ST_MEDA_122_1 :	Secteur Bosc Inscription d'un périmètre d'attente de projet global
ST_MEDA_134_1 :	Av. Général de Gaulle/Rue P Claudel Création d'un ERs 6.47 pour une école
ST_MEDA_146_1 :	Secteur Dupérier Changement de zonage de UM13 en UM14 et adaptation du linéaire commercial LC120 (suppression du LC120.17)
ST_MEDA_151_1 :	73 B route de Saint Aubin Protection d'un tilleul, parcelle AW306 – N°AI 303 dans l'atlas des arbres isolés
ST_MEDA_151_2 :	Rue Alfred Nobel Protection d'un peuplier, parcelle BI618 – N°AI 304 dans l'atlas des arbres isolés
ST_MEDA_151_3 :	7 rue C Voisin Protection de 2 chênes, parcelle HB252 – N°AI 305 dans l'atlas des arbres isolés
ST_MEDA_151_4 :	Allée Dordins, devant la jalle Protection de 7 peupliers, parcelle BX147 – N°AI 242 dans l'atlas des arbres isolés
ST_MEDA_152_1 :	Rue de Grailly Inscription d'un EBC, parcelle EL75
ST_MEDA_152_2 :	Avenue Montaigne (résidence François Mauriac) Inscription d'un EBC, parcelle AY930
ST_MEDA_153_1 :	Rue Claude Bernard / avenue du Haillan Inscription d'une protection P3324 (espaces verts de lotissement), parcelle IC219

ST_MEDA_163_1 :	Hastignan : Rue Aurel Chazeau Protection de deux échoppes : B6581 et B3582
ST_MEDA_163_2 :	Ouest du centre-ville Inscription de diverses protections patrimoniales : B3477 à B3491 ; B3519 à B3521 ; B3522 ; B3524 à B3526 ; B3529 et B3530 ; B3533 à B3537 ; B3539 à B3546 ; E1146 ; Extension de la protection patrimoniale E1069
ST_MEDA_163_3 :	Avenue de la Boétie Extension de la protection patrimoniale E1064 et suppression de la B3226 incluse désormais dans la E1064
ST_MEDA_163_4 :	Le Preuilha Inscription de diverses protections patrimoniales : B3631 ; B3633 ; B3635 ; B3637 et B3638 ; B3640 ; B3644 ; B3646 à B3651
ST_MEDA_163_5 :	Cérillan Inscription de diverses protections patrimoniales : B3552 à B3554 ; B3593 à B3599 ; B3612 à B3630 ; B3632 ; B3634 ; B3636 ; B3639 ; B3641 à B3643 ; B3645
ST_MEDA_163_6 :	Gajac Inscription de diverses protections patrimoniales
ST_MEDA_165_1 :	Rue Georges Buffon Protection d'un édifice agricole B5053
ST_MEDA_165_2 :	Rue Victor Hugo Protection d'une échoppe B3496
ST_MEDA_165_3 :	Rue Firmin Montignac Protection d'une échoppe B3500
ST_MEDA_165_4 :	Rue de Pericot Protection d'une échoppe B3551
ST_MEDA_165_5 :	Sud-Est du centre-ville Protection d'une maison rurale et d'une échoppe B3497 et B3499
ST_MEDA_165_6 :	Nord-Ouest du centre-ville Protection de 4 échoppes et d'une villa B3512 à B3516
ST_MEDA_165_7 :	Vers Hastignan Protection de 11 échoppes et d'une maison bourgeoise B3548 à B3550 ; B3572 à B3580

ST_MEDA_165_8 :	Rue Gabriel Durand Protection de 2 échoppes : B3555 et B3556
ST_MEDA_165_9 :	Ouest de la commune, vers Issac Protection de 12 échoppes et d'une maison rurale : B3547 ; B3563 et B3564 ; B3566 ; B3583 à B3592
ST_MEDA_165_10 :	Avenue de Mazeau Protection de 3 maisons rurales : B3653 ; B3557 et B3558
ST_MEDA_165_11 :	Vers Magudas Protection de 3 maisons et de 4 échoppes : B3559 ; B3561 et B3562 ; B3560 ; B3565 ; B3567
ST_MEDA_165_12 :	Place de la République Protection d'une séquence d'échoppes : E1147
ST_MEDA_171_1 :	Place du 8 Mai 1945 vers le 7 avenue du Général de Gaulle Modification du zonage de UM17 en UM10
ST_MEDA_172_1 :	Résidence Berlincan Extension du zonage UM14

## 2 – Respecter et consolider l'armature naturelle de la Métropole, tout en anticipant les risques et préservant les ressources

---

ST_MEDA_212_1 :	Du chemin de Jales à E. Zola Classement de la piste cyclable piste du Médoc, du chemin de Jales à E. Zola en protection paysagère C3099
-----------------	--

## 4– Poursuivre le développement d'une offre de déplacements en cohérence avec l'ambition métropolitaine

---

ST_MEDA_421_1 :	Rue Victor Hugo Suppression de l'ERv S 69 « Elargissement de la rue Victor Hugo entre l'avenue Anatole France et la rue Gabriel Garbay »
ST_MEDA_421_2 :	Avenue de Mazeau Suppression de l'ERv T 319 « Elargissement de l'avenue Mazeau entre les avenues du Haillan et de Capeyron »
ST_MEDA_421_3 :	Avenue Voltaire / Avenue Anatole France Suppression de l'ERv T 1556 « Création d'un carrefour giratoire entre les avenues Voltaire / Anatole France / T 1554 »
ST_MEDA_421_4 :	Rue Claude Debussy / Rue Frères Lumière Suppression de l'ERv T 238 « Création d'une voie nouvelle entre la rue Claude Debussy et rue des Frères Lumière »



- ST\_MEDA\_422\_1 : Rue Claude Debussy  
Modification de l'ER T1351 « Création d'un mail sur la rue Claude Debussy entre l'allée du pont de la Pierre et l'allée de Terre Vieille »
- ST\_MEDA\_422\_2 : Rue Ambroise Paré  
Modification du périmètre et de l'intitulé de l'ER T239 « Elargissement de la rue Ambroise Paré entre l'allée Nicolas Appert et la rue E. Branly »
- ST\_MEDA\_422\_3 : Avenue de la Boétie  
Modification de l'ER P204 « Elargissement de l'Avenue de la Boétie entre l'avenue Montaigne et l'avenue du Cramat »
- ST\_MEDA\_422\_4 : Avenue du Général de Gaulle (RD6)  
Modification de l'ER P66 « Elargissement de l'avenue du Général de Gaulle (RD6) »
- ST\_MEDA\_422\_5 : Avenue de la Boétie et la Jalle de St Médard  
Modification de l'ER P85 « Elargissement de l'Avenue Montaigne RD6 entre l'avenue de la Boétie et la Jalle de St Médard »
- ST\_MEDA\_422\_7 : Rue Claude Debussy  
Modification de l'ER S29 « Elargissement de la rue Claude Debussy entre l'allée de Terre Vieille et le chemin Rural n°114 »
- ST\_MEDA\_422\_8 : Rue Jules Massenet  
Modification de l'ER T237 « Elargissement de la rue Jules Massenet entre l'avenue Voltaire et la rue Claude Debussy »
- ST\_MEDA\_422\_9 : Rue A. Rimbaud  
Modification de l'ER T266 « Elargissement de la rue A. Rimbaud entre le chemin de Peyremartin et la rue Gabriel Garbay »
- ST\_MEDA\_422\_10 : Rue Arsène Lauba  
Modification de l'ER T1632 « Elargissement de la rue Arsène Lauba »
- ST\_MEDA\_422\_11 : Rue Jean Duperrier  
Modification de l'ER S75 « Elargissement de la rue Jean Duperrier entre la rue J. Jaurès et l'Avenue Montaigne »
- ST\_MEDA\_422\_12 : Allée des Acacias  
Modification de l'ER T124 « Création d'une voie nouvelle (allée des Acacias) entre l'avenue du Général de Gaulle et les n°5 et n°6B de l'allée des Acacias »
- ST\_MEDA\_422\_13 : Rue E. Herriot  
Modification de l'ER T291 « Elargissement de la rue E. Herriot entre la rue Jules Ferry et l'avenue Descartes »
- ST\_MEDA\_422\_14 : Depuis la rue Marcel Cerdan  
Modification de l'ER T2096 « Création d'une voie nouvelle depuis la rue marcel Cerdan »

ST_MEDA_423_1 :	Allée de Terre Vieille Création de la SLv 216 « Création à terme d'un maillage viaire entre l'allée de Terre Vieille et l'allée du Pont de la Pierre »
ST_MEDA_423_2 :	Rue Alexis Puyo Création de l'ER S432 « Elargissement de la rue Alexis Puyo entre le carrefour giratoire et la rue Jules Gravey »
ST_MEDA_450_1 :	Avenue Voltaire Création de l'ER S434 « Elargissement de l'avenue Voltaire au droit de la parcelle EC100 pour aménagement de piste cyclable »
ST_MEDA_450_2 :	Rue Jean-Paul Sartre Création de l'ER T2220 « Création d'un cheminement doux depuis la rue Jean-Paul Sartre »
ST_MEDA_450_3 :	Rue Dominique Ingres Création de l'ER T2221 « Création d'un cheminement doux depuis la rue Dominique Ingres »
ST_MEDA_450_4 :	Place de la République Création de la SLv 217 « Création à terme d'une liaison douce entre la Place de la République et la rue René Dongey »
ST_MEDA_450_5 :	Rue Francis Poulenc Création de l'ER S433 « Aménagement d'un espace public rue Francis Poulenc et place de la République »

## 5 – Concevoir un habitat de qualité dans une agglomération en croissance

---

ST_MEDA_511_1 :	Avenue du Général de Gaulle Suppression de la SMS236
ST_MEDA_511_2 :	Polygone d'isolement Suppression des SMS 212, 223 (en partie), 240, 241, 242
ST_MEDA_511_3 :	Entrée Bourdieu Suppression de la SMS209
ST_MEDA_511_4 :	Chemin des Vergers Modification du pourcentage de locatif social de la SMS 239 (de 100% à 80%)
ST_MEDA_511_5 :	Rue des Vergnes Création des SMS 520 avec une part de surface de plancher consacrée à l'habitat de 100% dont 30% minimum de logement locatif social
ST_MEDA_511_6 :	Angle rue Claude Bernard et rue Maurice Lestage Création des SMS 521 avec une part de surface de plancher consacrée à l'habitat de 100% dont 30% minimum de logement locatif social

ST\_MEDA\_511\_7 :

Angle avenue Montesquieu et rue S. Noailles  
Création des SMS 522 avec une part de surface de plancher consacrée  
à l'habitat de 100% dont 30% minimum de logement locatif social

# 9<sup>ème</sup> modification du PLU - Liste des modifications

## Saint-Vincent-de-Paul

Les listes des modifications par commune sont répertoriées par orientation du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables). Elles sont numérotées selon leur ordre d'apparition dans le rapport de présentation auquel il est possible de se reporter pour des éléments complémentaires.

Le numéro est constitué des lettres de la commune, \_des 3 chiffres du numéro du chapitre du rapport de présentation, \_d'un numéro d'ordre (\* pour les chapitres à 2 chiffres un 0 a été rajouté à la fin ex : 45 devient 450).

Les modifications relatives aux règlements écrits sont répertoriées dans un document spécifique.

### 1 – Agir sur la qualité urbaine, en s'appuyant sur le patrimoine et les identités locales

---

ST\_VINC\_171\_1 : Avenue Gustave Eiffel  
Suppression de la marge de recul RM10

### 3 – Mieux intégrer la question de l'activité économique dans la construction de la ville

---

ST\_VINC\_341\_1 : Avenue Gustave Eiffel  
Inscription d'un linéaire commercial

### 4– Poursuivre le développement d'une offre de déplacements en cohérence avec l'ambition métropolitaine

---

ST\_VINC\_421\_1 : Centre-bourg  
Suppression des ERv :

- T2100 « Création d'une voie nouvelle entre l'avenue Gustave Eiffel et le PAE du Centre Bourg (VN) à l'Est »,
- T2101 « Création d'une voie nouvelle entre l'avenue Gustave Eiffel et la voie à créer entre la rue Jean Teynac et la rue Anatole Merleau Ponty »
- T2102 « Elargissement de l'avenue de Mozart »

ST\_VINC\_421\_2 : Secteur des Jaugues  
Suppression de l'Erv T2054 « Création d'une voie nouvelle de l'avenue des Etangs au chemin des jaugues »

ST\_VINC\_422\_1 : Modification de l'ER P42 « Création d'une voie nouvelle entre l'avenue Armand Béraud et l'avenue Paul Princeteau. »

ST\_VINC\_422\_2 : Modification de l'ER P438 « Elargissement de l'avenue Gustave Eiffel entre le parking de l'église et le rue Louis Savariaud ».

ST\_VINC\_450\_1 : Création de l'ER T2320 « Création d'une voie nouvelle entre l'avenue Paul Princeteau au chemin des Antrades. »

# 9<sup>ème</sup> modification du PLU - Liste des modifications

## Talence

Les listes des modifications par commune sont répertoriées par orientation du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables). Elles sont numérotées selon leur ordre d'apparition dans le rapport de présentation auquel il est possible de se reporter pour des éléments complémentaires.

Le numéro est constitué des lettres de la commune, \_des 3 chiffres du numéro du chapitre du rapport de présentation, \_d'un numéro d'ordre (\* pour les chapitres à 2 chiffres un 0 a été rajouté à la fin ex : 45 devient 450).

Les modifications relatives aux règlements écrits sont répertoriées dans un document spécifique.

### 1 – Agir sur la qualité urbaine, en s'appuyant sur le patrimoine et les identités locales

---

TALEN_136_1 :	Avenue de Thouars / rue A de Musset Modification du zonage de US5 en UM8 avec une HT 9m
TALEN_151_1 :	Résidence Le Hameau de Noailles Inscription d'un avocatier en arbre isolé AI 158
TALEN_151_2 :	30, rue César Franck Inscription d'un chêne en arbre isolé AI 307
TALEN_154_1 :	Thouars-Musset Création de deux bandes de plantation à réaliser
TALEN_155_1 :	Rue du 19 Mars 1962 Création d'un emplacement réservé de superstructure 4.83 pour la création d'un parc public
TALEN_161_1 :	Quartier d'échoppes au nord de la ville Extension du zonage UP37 (initialement UM28)
TALEN_163_1 :	Rue Camille Pelletan Renforcement des prescriptions patrimoniales pour le château des Arts E2054
TALEN_165_1 :	3, rue André Messenger Protection d'une maison B8160
TALEN_165_2 :	Rue Pougnet Protection d'une séquence d'échoppes E1166
TALEN_172_1 :	IUFM - rue Lamartine Ajustement des limites entre les zonages UM10 et UM28
TALEN_177_1 :	Cours de la Libération face au CREPS Inscription d'un recul de 18 m devant le bâtiment de la résidence RABA

## 2 – Respecter et consolider l’armature naturelle de la Métropole, tout en anticipant les risques et préservant les ressources

---

**TALEN\_230\_1** Avenue des Universités  
Création d'un ERs 2.93 « Collecteur EP "Schweitzer" » par modification de l'ER 2.76 (suppression ER 2.76b « Bassin de retenue des facultés des science »)

## 3 – Mieux intégrer la question de l’activité économique dans la construction de la ville

---

**TALEN\_341\_1 :** Boulevard Georges V  
Suppression du linéaire commercial LC11.6 113 bd George V et LC11.7 1 à rue Beaulieu

## 4– Poursuivre le développement d’une offre de déplacements en cohérence avec l’ambition métropolitaine

---

**TALEN\_421\_1 :** Suppression de l'ERv S 374 « Giratoire Robespierre / Toulouse »

**TALEN\_421\_2 :** Suppression de l'ERv T 1561 « E. Michelet / G. Pompidou »

**TALEN\_422\_1 :** Modification de l'ER S223 « Elargissement de la rue F. Sévène entre le rond-point de Crespy et la rue Blumerel »

**TALEN\_422\_2 :** Modification de l'ER T1328 « Elargissement de la rue Maurice Bertheau »

**TALEN\_422\_3 :** Modification de l'ER T1007 « Elargissement de la rue de Trémeuge entre la rue de Mégret et la rue de Peydavant »

**TALEN\_422\_4 :** Modification de l'ER T 882 « Elargissement de la rue Robespierre entre la rue Dourout et la route de Toulouse »

**TALEN\_422\_5 :** Modification de l'ER T2063 « Création d'une voie nouvelle entre la rue Chateaubriand et l'avenue Pierre Corneille et aménagement de l'espace public sur l'ilot Paul Gauguin »

**TALEN\_423\_1 :** Création de l'ER P561 « Création d'un giratoire sur le carrefour route de Toulouse / Rue Frédéric Sévène »

**TALEN\_443\_1 :** Création d'ERS pour parc de stationnement - rue Emile Zola (1.200), rue Jean Irquin (1.220) et rue Denfert Rochereau (1.221)

## 5 – Concevoir un habitat de qualité dans une agglomération en croissance

---

**TALEN\_511\_1 :** Route de Toulouse  
Création des SMS 440 et 441

**TALEN\_511\_2 :** Cours Gambetta  
Création des SMS 442, 443, 444 et 445

**TALEN\_511\_3 :** Cours Galliéni et impasse Peybouquet  
Création des SMS 446, 447 et 461

**TALEN\_512\_1 :** Quartier de Thouars  
Inscription d'une servitude de taille de logement STL6

# 9<sup>ème</sup> modification du PLU - Liste des modifications

## Villenave d'Ornon

Les listes des modifications par commune sont répertoriées par orientation du PADD (Projet d'aménagement et de développement durables). Elles sont numérotées selon leur ordre d'apparition dans le rapport de présentation auquel il est possible de se reporter pour des éléments complémentaires.

Le numéro est constitué des lettres de la commune, \_des 3 chiffres du numéro du chapitre du rapport de présentation, \_d'un numéro d'ordre (\* pour les chapitres à 2 chiffres un 0 a été rajouté à la fin ex : 45 devient 450).

Les modifications relatives aux règlements écrits sont répertoriées dans un document spécifique.

### 1 – Agir sur la qualité urbaine, en s'appuyant sur le patrimoine et les identités locales

---

VILL_142_1 :	Route de Toulouse Ajustement du zonage et du règlement UP52
VILL_151_1 :	Rue du Maréchal Joffre Protection d'un chêne d'Amérique
VILL_152_1 :	Rue Clémenceau Inscription d'un EBC
VILL_172_1 :	Avenue des Pyrénées Adaptation de la hauteur sur le zonage UM14 : diminution de HT 15 à HT 12
VILL_172_2 :	Route de Léognan Adaptation de la hauteur sur le zonage UM14 : diminution de HT 15 à HT 12
VILL_173_1 :	Courréjean Changement du zonage UM9 en UM30 à l'angle du chemin de la Caminasse et de la rue du Docteur Schweitzer

### 4– Poursuivre le développement d'une offre de déplacements en cohérence avec l'ambition métropolitaine

---

VILL_421_1	Chemin de Leysotte Modification de l'ERv P 150 « Elargissement du Ch. de Leysotte entre la rte de Toulouse et la rue Pablo Neruda »
VILL_421_2	Chemin de Méchives Suppression de l'ERv S 308 « Elargissement du Chemin de Méchives »
VILL_421_3	Chemin de Martillac Suppression de l'ERv T 1100 « Elargissement du chemin de Martillac entre la place des Couhins et la commune de Cadaujac »

VILL_421_4	Rue F. Jarnac Suppression de l'ERv T 1635 « Elargissement de la rue Fernand Jarnac »
VILL_421_5	Chemin de Leyran Suppression de l'ERv T 2051 « Création d'une Voie Nouvelle entre le chemin de Leyran et la rue du Mal de Lattre de Tassigny »
VILL_422_1	Rue Raymond Bierge Modification de l'ERv T1082 « Elargissement de la rue Raymond Bierge entre l'av J.Monet et la route de Leognan »
VILL_422_2	Courréjean Modification de l'ERv P178 « Création d'une voie douce dans la zone agglomérée de Courréjean »
VILL_422_3	Avenue Fernand Coin Modification de l'ERv T2069 « Création d'une voie nouvelle entre l'avenue Fernand Coin et la rue Paul Ramadier »
VILL_423_1	Rue Shyler Création de l'ERv T2360 « Création d'une voie nouvelle entre la rue Shyler et la rue Jacques Yves Cousteau »

## 5 – Concevoir un habitat de qualité dans une agglomération en croissance

---

VILL_552_1 :	Chemin du pas de la Côte Modification de la hauteur sur le plan de zonage sur le zonage AU3 : diminution de HT12 à HT9
--------------	---

## 6 - Calages administratifs ou techniques

---

VILL_610_1 :	Changement de maîtrise d'ouvrage pour l'ERv P162 « Elargissement de la route de Léognan »
--------------	---